

Projet de programme de recherche _ Cnrs 2011

Concours 39/02, 03 & 04

**ÉCOLOGIES SENSIBLES URBAINES
SOCIOLOGIE DES EXPERIENCES URBAINES**

Mots-clés :

La ville : territoires et mobilités – Méthodes ethnographiques ambulatoires – Analyse des sens
– Approche écologique – Sonore

Résumé

Ce projet de recherche, centré sur l'ethnographie de diverses pratiques urbaines, vise à reformuler la question simmelienne du fondement sensible de la question sociale. La problématique situe ce fondement dans le sens ordinaire du juste tel qu'il s'exprime en contexte, et dans le lien social urbain tel qu'il est susceptible d'émerger en partie des conduites sensorielles des citoyens.

Pour mettre à l'épreuve ces perspectives, est déployée une approche écologique des expériences urbaines, qui interroge les relations entre citoyens et environnement urbain, tout en plaçant également au centre des descriptions l'environnement socioculturel (composé d'habitudes, attentes, croyances..., mais aussi de différences culturelles, sociales, de genre, etc.). Cette approche écologique se focalise d'abord sur la dimension sonore, afin de revisiter en partie les catégories sensibles au fondement de la publicité urbaine : catégories de visibilité et d'observabilité.

Les enquêtes, menées à partir de méthodes ethnographiques ambulatoires pour appréhender les conduites sensorielles, concernent d'une part les perceptions ordinaires : « pratiquer » (l'espace urbain, notamment à travers des activités solitaires absorbantes) ; « déambuler » (de façon routinière / en tant que touriste). Elles s'intéressent d'autre part aux civilités urbaines sensibles, mises en évidence notamment à partir de certaines productions sonores problématiques dans l'espace public : « troubler ».

Sommaire

1. Introduction p.3
Hypothèse générale p.4
Un exemple d' <i>affordance</i> auditive : la sirène p.6
2. Vers une approche écologique des sens en ville p.9
2.1. <i>Pour une analyse des expériences urbaines</i> p.10
2.2. <i>L'histoire des sensibilités et l'anthropologie des sens</i> p.11
2.3. <i>L'approche écologique</i> p.13
3. L'espace public urbain et le fondement sensible du lien social p.15
L'exemple du rôle de l'audition périphérique p.16
3.1. <i>Les catégories sensibles de l'espace public urbain</i> p.18
Entendabilité et écoutabilité p.18
3.2. <i>La prise auditive dans la ville</i> p.20
3.3. <i>Le fondement sensible du lien social urbain</i> p.22
Ajustements sensibles avec/dans l'environnement urbain p.22
Fondement en partie sensible du sens ordinaire du juste p.23
Fondement en partie sensible du lien social urbain p.25
4. Scènes descriptives p.27
Méthodes d'enquête : pour une ethnographie ambulatoire p.28
4.1. <i>Pratiquer</i> p.31
Pratiquer l'espace public urbain p.32
4.2. <i>Déambuler</i> p.33
Déambulations urbaines : trajets quotidiens et visites p.33
Rapports différenciés à l'espace public urbain p.34
4.3. <i>Troubler : pour une intelligence des civilités urbaines sensibles</i> p.36
L'exemple des troubles sonores p.37
Pour conclure : qualifier la ville par ses ambiances p.39
Vœux d'affectation p.40
Références bibliographiques p.41

1. INTRODUCTION

Dans une expression qui rend bien compte des intuitions importantes de son « Excursus sur la sociologie des sens » (Simmel, 1999, p.629-644), Georg Simmel affirme que : « La question sociale n'est pas seulement une question d'éthique, mais aussi une question de nez » (p.638)¹. Si nous ne posons pas dans les mêmes termes les contours de ce que Simmel appelle « la question sociale », nous voudrions cependant prendre cette thématique sensible de la question sociale dans la ville à bras-le-corps, en l'élargissant vers d'autres facultés sensorielles. L'audition : ce dont témoigne, dans le prolongement de l'exemple de Simmel, le passage dans la mémoire collective française de tel discours politique sur « Le bruit et l'odeur » ; la vision, bien sûr : ainsi l'indignation consécutive à la vue d'un graffiti sur un monument ; mais aussi le toucher, en élargissant les perspectives proxémiques (Hall, 1971) à des considérations sociales et non seulement culturelles. La sociologie des sens appelée ainsi de ses vœux par Simmel au début du XX^{ème} siècle (et intimement liée à ses préoccupations pour les métropoles), demeure d'autant plus importante à construire si l'on s'accorde avec Hannah Arendt pour dire que nous sommes de manière essentielle des êtres sensibles – dans sa perspective sur l'espace public, réglé selon elle sur le mode du paraître : c'est-à-dire qu'il est l'espace où nous nous apparaissions réciproquement en tant que « créatures sensibles dotées de sens appropriés » (Arendt, 1981, p.37).

Plus précisément, ce programme de recherche consacré à l'analyse des conduites sensorielles en milieu urbain entend dans un premier temps **se focaliser sur** une dimension importante mais peu explorée en elle-même : **la dimension sonore** – tant, dans les études de sciences humaines et sociales sur les sens, la métaphore et les analyses visuelles restent largement majoritaires. Une telle focalisation sur le sonore n'a pas pour but d'y restreindre l'analyse des sens mais de se donner les moyens d'interroger à nouveaux frais les autres écologies sensibles urbaines, notamment celles impliquées par la dimension visuelle. Nous

¹ « Le contact personnel entre personnes cultivées et ouvriers, souvent recommandé si vivement au nom du progrès social de notre époque, ce rapprochement, reconnu comme idéal éthique par les personnes cultivées, de deux mondes 'dont l'un ne sait pas comment vit l'autre', échoue tout bêtement sur l'impossibilité de surmonter les impressions olfactives. (...) Mais il est vrai que cela a aussi un effet positif : aucun *aperçu* de la misère prolétaire, et encore moins son compte-rendu le plus réaliste – sauf les cas les plus sordides – ne nous accablent aussi directement et sensoriellement que l'*atmosphère* lorsque nous entrons dans une soupenne ou un taudis. » (*Ibid.*, p.637-638). Simmel reprend ici une thématique fréquente au XIX^{ème} siècle quand il est question de décrire la vie des ouvriers dans les grandes villes ; ainsi, Friedrich Engels parle à de multiples reprises, pour Londres et les villes ouvrières anglaises, d'une odeur nauséabonde, écœurante, bref d'une odeur « qui à elle seule interdirait à tout homme quelque peu civilisé d'habiter dans un tel quartier » (Engels, 1845, p.58). Pour un bilan récent sur ce type de préoccupations, voir Matthey & Walther, 2005 ; et pour une enquête sur les liens entre olfaction et lieux urbains : Grésillon, 2010.

entendons de la sorte **revisiter les principales catégories d'appréhension de l'espace public urbain** à partir des spécificités dégagées à propos de la dimension sonore : spécialement, les catégories de visibilité et d'observabilité qui sont au fondement de la publicité urbaine.

Par rapport aux différents enjeux de la section 39, « Espaces, territoires & sociétés », nous aimerions situer la spécificité de notre démarche au sein d'un mouvement plus général, qui correspond à celui du recours croissant aux méthodes dites « qualitatives » d'enquête afin de cerner les logiques propres aux acteurs pour ce qui apparaît, de l'extérieur, comme des discontinuités fondamentales caractérisant les territoires. Plus précisément, et à partir des perspectives ouvertes par les notions d'expérience et d'écologie urbaines, c'est aux effets croisés, réciproques, entre acteurs et environnements urbains, entre les acteurs et les territoires qu'ils traversent, aux différenciations entre acteurs dans les rapports à l'espace public urbain comme entre les territoires occupés et traversés, que ce projet de recherche est consacré, à partir de l'hypothèse forte du fondement sensible de ces effets croisés. Cela signifie que l'espace y est défini comme constitutivement sensible, ainsi qu'invite à le lire Jean-Clet Martin à partir d'Aristote (Martin, 2000).

Il s'agit là en somme d'un projet de sociologie urbaine, pour lequel les méthodes ethnographiques de description et d'analyse sont convoquées, afin de dégager des tendances sociales plus générales concernant les territoires urbains, comme les civilités urbaines sensibles ou les rapports différenciés à l'espace public urbain ; bref, afin de mettre en évidence certaines des dynamiques urbaines des interactions sociales contemporaines. Dans ce but, nous prenons acte des différentes études regroupées dans le monde anglo-saxon sous les vocables de *Urban Studies* d'un côté, et de *Sound Studies* (voire *Sensory Studies*) de l'autre : non afin de proposer quelque chose comme des *Urban Sound (/Sensory) Studies*, mais pour profiter des avancées issues de ces études et tendre, plus généralement, vers des perspectives qui se veulent nouvelles sur la ville et nos façons de l'habiter, de la traverser, d'en profiter ou de s'en échapper, etc. Notamment, une des ambitions fortes de ce programme, à partir des analyses des pratiques d'espaces (« pratiquer », « déambuler », « troubler », cf. partie 4), est de parvenir à **mieux qualifier les dynamiques des ambiances urbaines**, en tant qu'indexées sur l'intrication entre les pratiques et leur espace de réalisation.

Hypothèse générale

La focalisation proposée sur le sonore s'explique en raison d'une spécificité propre au sonore et qui est de nature à nous amener à réviser en partie nos catégories de l'urbain. En

effet, Roberto Casati et Jérôme Dokic ont établi « la nature événementielle des sons », qui diffère de la perception visuelle de « qualités » (formes et couleurs). Les sons, « à la différence des couleurs ou des formes, sont normalement perçus et reconnus comme des *événements* et possèdent un aspect dynamique constitutif » (Casati & Dokic, p.6)². Pour notre propos, l'idée dérivée de la théorie événementielle du son, est que l'audition de bruits et sons dans la ville place les agents plus directement en prise avec la situation et les événements urbains : les engage plus fortement dans leur environnement urbain que par la seule perception de ses qualités visuelles.

Cette théorie événementielle du sonore, pour laquelle plaident Casati et Dokic, trouve des échos chez différents auteurs, principalement de tradition phénoménologique, qui ont porté leur attention au-delà du visuel en direction du sonore, et ont souligné le lien fort entre celui-ci et le monde d'activités dans lequel nous évoluons, spécialement dans les milieux urbains (auteurs tels que John Dewey, Mikel Dufrenne, Tim Ingold, Erving Straus, etc. – cf. infra). En outre, l'hypothèse d'une prise dans les événements urbains issue de l'exposition sonore et de la perception auditive se renforce du fait que le domaine sonore est marqué par une interpénétration des sons entre eux (par chevauchement), et avec les agents – alors que pour le domaine visuel, il y a juxtaposition des différentes images (sauf en cas de matière transparente ou réfléchissante), et extériorité des images par rapport à (l'œil) l'agent regardant. En d'autres termes, nous voyons ce qui est extérieur à nous, alors que le son nous emplit : cette proposition de la phénoménologie de la perception a été largement éprouvée par les études consacrées au sonore.

Cela posé, il n'est pas question de créer une nouvelle hiérarchie (après celle du visuel) en se focalisant de manière exclusive sur la dimension sonore : l'enjeu se situe plutôt dans le fait d'interroger les conséquences sur l'inter-sensorialité de la prise auditive dans la ville. Ainsi se dessine l'**hypothèse centrale** qui guide ce projet de recherche : la prise dans les événements de l'environnement urbain, issue de la perception et de l'exposition auditives, affecte-t-elle les usages des autres modalités sensorielles ? Plus largement, affecte-t-elle notre

² Cf. également p.36-48 : « Même si l'objet est passif, il reste coloré, tandis que les caractéristiques sonores de l'objet sont liées à une activité le concernant. La présence d'un son est un témoignage de quelque chose qui se passe, d'un événement, dont l'origine se trouve dans l'objet qui en est, en un sens, l'acteur ou la victime. (S'il y a quelque chose concernant l'audition qui relève de la catégorie des qualités, c'est par exemple la *sonorité* de l'objet – une disposition particulière à produire un son.) » (p. 37). Pour une présentation plus récente de la théorie événementielle du sonore : Bullot & Egré, 2010 ; voire Pasnau, 1999.

Cette différence de nature entre audible et visible a également été mise en évidence par Simmel, qui parle à propos de la vue d'un homme, de perception de qualités permanentes (concernant son histoire, etc.) ; et à propos de l'audition de sa voix, de la saisie du passager en lui, de son « humeur du moment » : « Ce que nous voyons de l'homme est sa part de permanence (...). Ce que nous entendons d'un homme, c'est son momentané, le flux de son existence » (Simmel, *op.cit.*, p.634).

être au monde – ici, notre être à la ville et aux citoyens ? D'autant plus qu'il s'agit d'une prise relativement « neutre » dans l'événement, comparativement par exemple à une prise tactile : les contacts entre étrangers en ville occasionnent en effet une défensivité (postures de retrait, d'éloignement, etc.).

Il s'agit par conséquent, à travers ce projet de recherche, d'éprouver cette hypothèse forte sur la part sensible de la vie urbaine contemporaine, à partir de méthodes ethnographiques afin d'appréhender les conduites sensorielles dans l'espace public urbain. Les analyses menées cherchent à **problématiser** de manière privilégiée **le fondement d'abord sensible des différentes formes d'interaction, d'ajustement entre un agent et son environnement urbain** : c'est ainsi qu'est entendu « Ecologies sensibles urbaines ». Plus précisément, et c'est à ce moment que peut resurgir la question posée par Simmel du fondement sensible de la question sociale, nous aimerions parvenir à problématiser **le fondement en partie sensible du sens ordinaire du juste**. Une forme de « sens commun sensible » : celui qui s'exprime vis-à-vis des tags et graffitis « sauvages » dans l'espace public urbain ; mais aussi, entre autres exemples, dans les campagnes de la S.N.C.F. contre les artefacts bruyants ; dans l'introduction récente dans le Code Pénal d'un délit d'« agression sonore », etc.

Dans le prolongement, c'est à **problématiser le fondement sensible du lien social urbain** que nous aimerions aboutir, en dégageant ce que seraient des civilités sensibles urbaines. Elles se lisent souvent en creux, quand elles sont violées : quand le volume sonore d'une musique (depuis un téléphone portable en mode haut-parleur) outrepassé la bienséance sonore urbaine, et occasionne un conflit d'urbanité. Enfin, l'articulation entre fondement en partie sensible du sens du juste et du lien social urbain devrait permettre de mettre en évidence des **rapports différenciés à l'espace public urbain et au territoire** : en fonction de trajectoires sociales, de différences de genre, etc.

Ainsi, à partir des analyses de pratiques diverses de l'espace urbain (aussi bien privées que publiques), l'enjeu est de parvenir à **mieux qualifier la ville à partir de ses ambiances**, plus justement des dynamiques de ses ambiances, telles qu'elles sont éprouvées par les agents.

Un exemple d'*affordance* auditive : la sirène

Un exemple concret fait mieux saisir ce qui est entendu par prise auditive dans la ville : l'exemple de la sirène. Celui-ci serait en quelque sorte paradigmatique de ce que James J. Gibson appelle « les *affordances* des événements » (Gibson, 1979, p.102), mais n'évoque que de façon rapide au sein de sa théorie de la perception visuelle fondée sur les *affordances*, ces

prises dans l'environnement invitant à ou disponibles pour une action, et pour lesquelles l'exemple de la boîte aux lettres fournit l'exemple-type. Nous postulons ici que cette absence de centralité des *affordances* des événements, au profit d'*affordances* plus « fixes », a à voir avec l'intérêt dominant de Gibson pour la perception visuelle : bref, que les *affordances* des événements se rencontrent de manière plus pressante quand la perception auditive redevient centrale.

C'est la différence entre l'exemple de la boîte aux lettres, qui fait partie du mobilier urbain avant que je ne la rencontre du regard, et dont je me saisis pour poster ma lettre ; et celui d'une sirène dont le bruit s'approche et me signale, en tant qu'automobiliste, non seulement la survenue d'un événement dans mon environnement (la sirène contient des informations), mais aussi la nécessité de me ranger sur le côté pour laisser passer un véhicule d'urgences (la sirène invite à une action). Un contre-exemple fait également ressortir l'importance des *affordances* des événements et de leur source souvent sonore : c'est l'exemple de ces unités véhiculaires (E. Goffman) particulièrement silencieuses que sont les cyclistes quand ils viennent dans notre dos – silencieux au point de rendre la coordination urbaine parfois difficile, voire dangereuse.

Pour développer l'exemple des reconnaissances auditives des diverses sirènes de secours, il faut déjà noter qu'il place face à une spécificité sonore, l'effet Doppler : à savoir le fait que la sirène est perçue de manière plus aiguë quand le véhicule s'approche de nous, et de manière plus grave quand il s'éloigne. Ensuite, il « donne à entendre » ce à quoi peuvent correspondre les éléments proprement socioculturels d'un environnement urbain, par lesquels les habitudes et les attentes sociales notamment font pleinement partie de la perception. En effet, la perception (par une sirène « aiguë ») d'un véhicule de secours approchant enjoint l'automobiliste à se ranger sur le bas-côté de la chaussée. L'exemple de la sirène montre encore en quoi la prise dans les événements urbains, si elle peut être d'abord auditive, est essentiellement intersensorielle en situation : l'audition d'un véhicule de secours approchant est le plus souvent confirmée par un regard dans les rétroviseurs. Enfin, l'exemple souligne également jusqu'où peuvent conduire des *affordances* auditives : la reconnaissance exacte de l'urgence peut aller jusqu'à susciter la participation d'un passant à proximité, du fait de ses compétences propres (médecin, policier, pompier ou secouriste, etc.).

En ce sens, l'intérêt des *affordances* (auditives) des événements est d'impliquer une plus grande richesse sociale, comparativement à la boîte aux lettres (ou à la chaise m'invitant à m'asseoir quand je suis fatigué) : elles ne se contentent pas de suggérer des tableaux fixes au

sein desquels je peux puiser opportunément l'un ou l'autre élément ; elles m'embarquent, me prennent dans des situations.

*

En guise de résumé pour cette introduction : ce programme de recherche interroge les conduites perceptives en milieu urbain, en se focalisant dans un premier temps sur les conduites auditives, à partir de l'hypothèse que le son, par sa nature événementielle, engage plus directement les agents dans leur environnement. Dans un second temps, les analyses menées sur la dimension sonore doivent servir à réviser en partie les principales catégories d'appréhension de l'espace public urbain, issues de la prépondérance dans l'histoire de la pensée occidentale donnée à la dimension visuelle.

Le champ des enquêtes de type ethnographique conduites est constitué des activités sensorielles les plus ordinaires en milieu urbain, par exemple lors de déplacements routiniers ; comme des activités sensorielles plus « extraordinaires » où se laissent deviner des troubles dans les civilités sensibles urbaines : par exemple, assister à un événement implique l'exposition et l'appréhension sensorielles, parfois jusqu'au compte-rendu – qui peut être une plainte pour « trouble sensible ». Le problème pointé par ces hypothèses et enquêtes, et basé sur la conception simmelienne du fondement sensible de la question sociale, ce problème tient en toute généralité au fondement sensible des interactions entre un agent et son environnement urbain ; plus précisément, au fondement en partie sensible du sens ordinaire du juste tel qu'il s'exprime en situation, voire au fondement en partie sensible du lien social urbain, et aux rapports différenciés à l'espace public que ces questionnements permettent de dégager.

En somme, il est postulé que les expositions et les expressions sensibles forment, spécialement en ville, une part déterminante mais peu connue de la vie sociale. Et l'entrée privilégiée par le domaine sonore se comprend dans la mesure où **les sons constituent, en situation, des enjeux souvent forts de coordination**. A un niveau élémentaire : c'est l'exemple du coup de klaxon comme premier régulateur de la coordination entre automobilistes, ou entre automobilistes et piétons. *A contrario*, le « silence » des cyclistes, voire des voitures électriques³, en rendant difficile cette coordination sonore ordinaire, fait d'autant mieux ressortir son importance. Les sons peuvent également représenter des **enjeux**

³ D'ailleurs, le compositeur japonais Ryuichi Sakamoto a récemment proposé de composer des arrangements sonores pour les voitures électriques, afin de combattre les dangers de leur silence. Plus largement, le silence des voitures électriques est devenu au cours de l'année 2010 un enjeu majeur pour les différents constructeurs et promoteurs de ces véhicules.

de coordination sociale sur un plan plus « extraordinaire », dans le cas de troubles sonores : les conflits de voisinage ont ainsi le plus souvent une origine sonore ; la lutte contre le bruit est devenu un enjeu politique propre dans la plupart des métropoles occidentales (cf. Zittoun, 2007) ; etc. On comprend ainsi que la dimension sonore de la vie sociale, dans son fonctionnement ordinaire comme lors de troubles, contribue à définir la ville : en quartiers calmes ou bruyants, vivants (la nuit) ou résidentiels, etc. Ces définitions, tout en étant en partie issues, excèdent la dimension sonore pour pointer les **qualités sensibles d'une ville**, sous de nombreux aspects (logement, travail, transports, loisirs, etc.) ; et des qualités qui sont dynamiques : évoluent en fonction des effets croisés des mutations urbaines et sociales.

2. VERS UNE APPROCHE ECOLOGIQUE DES SENS EN VILLE

La perspective générale de ce projet est une **perspective située**, pour laquelle chaque situation doit être décrite dans toute l'épaisseur de son contexte d'occurrence ; **et** une perspective **particulariste**, au sens où nous nous efforçons de faire ressortir le particulier au sein d'un arrière-plan plus général. C'est-à-dire : faire ressortir les orientations sensibles, au sein de l'environnement tout à la fois urbain et socioculturel (d'attentes, croyances, institutions, de différences de genre, de trajectoires sociales, etc.), environnement dans lequel ces orientations prennent place.

Par rapport à la notion centrale ici de perception, la conviction engagée est que les orientations sensorielles ne sont pas de seules inclinaisons orientées vers tel ou tel objet, mais de véritables actions en leur direction. C'est, déjà, ce qui rend ces orientations sensorielles descriptibles par l'observateur et les autres agents sociaux impliqués dans les situations. Elles sont, ensuite, comprises au sens fort d'actions, comme celles que Charles Taylor (1997) a qualifiées d'actions expressives dans la mesure où, en quelque sorte, elles incarnent les « états mentaux » de ceux qui les réalisent. Bref, se trouve engagée une conception dans laquelle les perceptions (mais aussi les croyances, les attentes, etc.) ne sont pas des états internes mais sont extériorisées dans certaines actions. Ainsi comprises, les perceptions ne sont pas de pures « saisies sensorielles », mais incluent la saisie des significations : elles impliquent à chaque fois un processus complet et unitaire, qui comprend à la fois la perception sensorielle et celle des significations (Quéré, 1999).

Sens et significations ne sauraient par conséquent être séparés. Il ne semble en effet guère possible d'isoler le sensible de modes d'appréhension de la situation plus

« intellectuels ». C'est pourquoi ce projet entend examiner la façon dont la dimension spécifiquement sensible des situations peut venir appuyer, étayer, soutenir, conditionner (et quelques fois aussi, bien sûr : égarer, tromper) les différentes formulations de définitions de la situation, voire les formulations d'engagements moraux ou politiques envers elle – soit, toutes opérations réalisées sous l'égide d'un régime cognitif.

Il ne s'agit pas non plus de séparer dans les analyses les différentes modalités sensorielles, puisque dans le cours des expériences urbaines, sauf situations exceptionnelles (telles que les situations de déficit sensoriel), les différentes modalités sensorielles se trouvent intriquées dans le comportement perceptif et les actions des agents. Cela dit, nous nous focalisons délibérément ici sur les modalités auditives et visuelles, dans la mesure où elles permettent (par rapport aux autres modalités sensorielles) de se porter à distance. Ainsi, ce ne sont pas les seules expériences de contact direct (le toucher et dans une moindre mesure l'odorat) qui sont prises en compte ; mais aussi celles se réalisant à distance, ainsi que par le jeu entre rapprochement et distanciation des sons et des qualités visuelles, comme des agents.

2.1. Pour une analyse des expériences urbaines

En guise de cadre général, nous proposons de partir de la notion d'expérience pour accéder aux conduites sensorielles en jeu. Il s'agit ainsi de concevoir les interactions entre les citadins ou entre les citadins et la ville comme de pleines expériences. L'expression d'expérience ne renvoie pas à une réalité vécue sur le mode subjectif. Elle est utilisée dans le sens dégagé par John Dewey, qui l'a rendue disponible pour les sciences sociales en la faisant ressortir des réalités objectives. Une expérience représente pour lui la **rencontre entre un organisme et un environnement** : la façon dont l'un et l'autre vivent ensemble, interagissent, se structurent et se façonnent mutuellement (Dewey, 1993 & 2005). Parler d'expériences urbaines implique trois perspectives indissociables, qui constituent un acquis de nos précédentes recherches sur les expériences culturelles : musicales (Pecqueux, 2006 & 2007 ; Pecqueux & Roueff, 2009) et patrimoniales (Pecqueux, 2008a).

1/ Des expériences sont traversées à la fois par des phases d'activité et de passivité, qui sont distribuées entre les individus et l'environnement. C'est toute la différence entre, d'une part, les phases d'exploration ou d'orientation dans l'environnement urbain, qui passent par des recherches actives, tâtonnantes (comme chercher son chemin sur une carte ou le demander à un passant), avant de parvenir à une certaine assurance ; et, d'autre part, les déplacements routiniers, caractérisés par la confiance en des habitudes (d'action et de

perception), et qui à ce titre autorisent une moindre attention à l'environnement, peuvent en outre être accompagnés par des lectures absorbantes, une écoute musicale, etc. Mais même ces déplacements sont susceptibles à tout moment revenir au premier plan de l'attention, suite à une modification imprévue du trajet routinier ou à la survenue d'un événement. Cela signifie que si l'un ou l'autre de ces déplacements urbains peut être qualifié a priori comme plus ou moins « actif » (exploration) ou « passif » (routine), ces qualifications sont susceptibles d'être révisées en cours de trajet, en fonction de la façon dont l'expérience s'accomplit. Ainsi, le fait urbain est saisi sous une approche processuelle qui contient d'emblée différents protagonistes, pris dans un système de rôles potentiellement changeants⁴.

2/ La deuxième perspective en découle : les expériences comme les actions ou les effets sont toujours **situés**. Il faut par conséquent les replacer dans leur contexte d'émergence et de développement, et chercher à mesurer la part de la situation dans le déroulement des expériences urbaines. Cela ne signifie pas s'empêcher toute comparaison en renvoyant chaque situation à une irréductible singularité, mais réaliser des comparaisons entre des expériences situées.

3/ Pour la troisième perspective : les expériences urbaines à la fois agissent sur ceux qui les réalisent, sur ceux qui y sont exposés et sur la ville elle-même. Une expérience urbaine apparaît donc comme une épreuve qui passe entre ces trois pôles et qui s'en trouve elle-même modifiée. Il s'agit de l'appréhender sous l'angle des **dynamiques processuelles de façonnement et de structuration mutuels** entre ces pôles : les agents, l'environnement et la ville.

En somme, prendre pour unité descriptive de base les expériences urbaines, revient à s'intéresser à la fois aux pratiques de l'espace (Augoyard, 1979 ; de Certeau, 1990), et à la spatialisation des pratiques ; ou encore, à considérer l'espace urbain comme jamais seulement donné, mais aussi toujours à conquérir, ainsi qu'y invite Georges Perec (2000, p.179).

2.2. L'histoire des sensibilités et l'anthropologie des sens

Pour resserrer la focale, depuis la perspective générale des expériences urbaines en direction des orientations sensorielles, un état des lieux sur les recherches produites depuis l'« Excursus... » de G. Simmel s'impose : recherches qui à la fois prolongent la perspective

⁴ C'est pourquoi nous adoptons le terme d'agents (sociaux), de préférence à d'autres termes (comme acteurs) : non au sens de la sociologie de Pierre Bourdieu, mais au sens où, au cours d'une expérience, les individus sociaux peuvent agir (être « acteurs »), comme subir (être « patients ») ; cf. Descombes, 2004.

simmelienne et œuvrent à une sociologie des sens. Or, contrairement au récent regain d'intérêt pour les activités sensorielles dans diverses disciplines (anthropologie, histoire, études urbaines, philosophie), elles n'ont guère suscité d'intérêt parmi les chercheurs en sociologie – et en cas d'intérêt avéré, il s'est essentiellement porté sur la vision, ou depuis la perspective ouverte par la vision. Peut-être ce relatif manque d'intérêt est-il lié à ce qu'Isaac Joseph pointe dans ce passage, à savoir la réception de Simmel comme (quasi-)psychologue, et avec lui de certaines de ses thématiques privilégiées, dont celle des sens, comme (quasi-)psychologiques. I. Joseph y explicite en effet son cheminement en expliquant : « travailler [à partir de Simmel] à la limite de la psychologie avec les outils de l'analyse sociologique, [pour] comprendre ce que sont l'embarras, la colère, la honte, l'humour, l'offense, les pièges du tact et les débordements de la sphère des civilités » – tout en ayant dû à maintes reprises justifier la posture simmelienne, en mettant en avant son « vocabulaire rigoureusement sociologique » (Joseph, 2003, p.333).

Cela dit, hors du domaine strictement sociologique, l'intérêt pour les sens connaît une progression certaine. L'histoire des sensibilités d'abord, plus récemment l'anthropologie des sens ou les géographes sensibles, ont largement mis en chantier la question des activités sensorielles : au point qu'une revue anglo-saxonne lui est désormais consacrée : *The Senses & Society*, au point que des manuels commencent à être édités (Pink, 2009), etc. En effet, la question posée par la formulation d'écologie sensible urbaine (la question des interactions et ajustements sensibles des agents entre eux, et entre les agents et l'environnement urbain), a commencé à être traitée par les différents travaux historiques (voire ethnologiques) qui ont interrogé conjointement conduites perceptives et états de société pour œuvrer à une **histoire des sensibilités** (voir principalement à ce propos Febvre, 1974 ; Mandrou, 1961). Alain Corbin a récemment joué un rôle de premier ordre pour le développement des pistes ouvertes par ces perspectives, par exemple à propos du paysage sonore rural (Corbin, 1994). Outre une synthèse des recherches historiques sur le sonore (Gutton, 2000), on trouvera dans les plus récents travaux d'Arlette Farge une passionnante tentative de problématiser une histoire des sons et des voix dans l'Ancien Régime – une histoire de ce qui a à jamais disparu dans sa dimension sonore (Farge, 2009).

Une direction complémentaire de recherches sur les activités sensorielles est représentée par un courant d'anthropologie qui se développe depuis une vingtaine d'années, en partie dans la continuité de l'histoire des sensibilités, à savoir **l'anthropologie des sens**. Ce sont principalement les recherches de David Howes et de ses collègues qui animent ce courant (cf. par exemple : Howes, 2004 ; ou : Gélard & Sirost, 2010). Elles s'attachent à

montrer le fondement culturel et social des pratiques sensorielles, et inversement. De plus, les facultés sensorielles n'étant pas indifférenciées, elles interrogent la prédominance visuelle selon laquelle notre modernité occidentale les hiérarchise, en se portant vers d'autres facultés sensorielles, et en mettant en évidence d'autres systèmes de classification des sens (dans d'autres cultures). Par exemple, la catégorie à l'origine esthétique de perspective, ordinairement réservée au regard, ne saurait lui être réservée : les perspectives d'attention des auditeurs sont autant d'enjeux culturels et sociaux, elles doivent pouvoir être traduites dans le vocabulaire de l'audition, ou alors être spécifiées en ce sens.

En outre, une **géographie du sensible** s'est progressivement développée afin de mieux comprendre les liens entre espace vécu (Frémont) et espace sensible (Besse, 2010 ; Lussault, 2009 ; Schmitz, 2001 ; Thrift, 2004). Se dessine ainsi une géographie pour laquelle l'espace et les territoires se définissent également par leurs appropriations sensibles, affectives ; et pour laquelle diverses méthodologies de type ethnographique sont expérimentées afin de ne pas rester à l'approximation des « représentations » (par exemple : Laurier, 2003 & 2009 ; Brown & Laurier, 2005).

2.3. L'approche écologique

Ces courants de recherche, ayant permis de nombreuses avancées, forment un fond sur lequel nous voudrions appliquer une façon précise de poser le problème qui nous occupe, issue des approches écologiques (Gibson, 1979) et plus largement phénoménologiques (Merleau-Ponty, 1945 ; Strauss, 2000 ; voir aussi Serres, 1985 et Dufrenne, 1987). Actuellement, elles sont principalement prolongées par les analyses se réclamant de l'ethnométhodologie (par exemple : Sudnow, 1972) ou de l'approche naturaliste d'un Erving Goffman (1963). En effet, les descriptions sensorielles sont menées à partir de la conception d'une activité perceptive incarnée développée par Maurice Merleau-Ponty. Mais aussi à partir de la conception d'un sujet qui n'est pas entièrement « nu », mais dont J.J. Gibson a montré de manière décisive qu'il était nécessairement mobile dans la vie ordinaire, c'est-à-dire inséré dans un environnement : « On nous dit que la vision dépend de l'œil, qui est connecté au cerveau. Pour ma part, je suggère que la vision naturelle dépend de l'œil dans la tête sur un corps qui est soutenu par le sol, le cerveau n'étant que l'organe central d'un système visuel complet » (Gibson, *op.cit.*, p.9).

Ordinairement, quand les termes « écologie » et « sonore » sont rapprochés, le regard se tourne vers R.M. Schafer et son concept de « paysage sonore » (1977). En fait, en guise

d'écologie, il est surtout produit chez Schafer et ses collègues une perspective normative, essentialiste sur la nature des sons et des environnements dans lesquels ils sont entendus, ou qui les produisent : l'enjeu pour eux est de rendre l'environnement sonore « meilleur » (i-e : « plus calme », « moins bruyant »)⁵. Nous retenons par conséquent, pour notre part, l'approche écologique développée par J.J. Gibson : à savoir en toute généralité la relation entre un agent et son environnement – on saisit la proximité de cette définition avec celle proposée précédemment pour les expériences urbaines. Il est requis dans cette perspective d'interroger tout à la fois la teneur sensible d'un environnement urbain, la façon dont elle se présente voire s'impose aux agents (cf. le concept d'*affordance* : « à la fois une prise et une invite, la disponibilité dans l'univers perceptif », Joseph, 2002, p. 161) ; mais aussi la façon dont les agents cherchent à en profiter, à l'atténuer, s'en isoler ou s'en rendre maître – cherchent à remodeler leur environnement sensible. Il est par conséquent question de la **dynamique originale par laquelle les ambiances sensibles à la fois façonnent et sont façonnées par les agents sociaux.**

De telles approches écologiques du sensible urbain ont déjà été réalisées. C'est même devenu le domaine de spécialité du laboratoire de l'Ecole d'Architecture de Grenoble, le CRESSON (Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement – U.M.R. 1563 Ambiances Architecturales et Urbaines), dans la continuité duquel nous nous plaçons pour ce qui concerne les « modes sensibles » de l'espace public urbain (Chelkoff & Thibaud, 1993), et pour les outils qui y sont développés, par exemple la catégorie descriptive d'ambiance située (Thibaud, 2004)⁶.

Dans le monde anglo-saxon, il faut noter la tentative réalisée par William Gaver pour appliquer le programme de Gibson aux questions que soulève la dimension sonore (Gaver, 1993a & 1993b). Sa perspective est clairement centrée sur l'écoute quotidienne, et sur la

⁵ Schafer procède en effet, par exemple, à une hiérarchisation ville / campagne, où les villes seraient marquées par une plus grande « pollution sonore ». Pour une critique, interne au courant de l'écologie acoustique impulsé par Schafer, de l'utilisation même du terme d'écologie, voir Redström, 1998.

⁶ Il faudrait citer de nombreuses autres références, comme les travaux historiques sur l'espace sonore (Balaÿ, 2003), qui montrent le lien entre cette perspective de recherche et celle de l'histoire des sensibilités. Voir pour un récent aperçu général sur les perspectives de recherche à la croisée entre l'urbain et les sens : Thibaud, 2010. Outre les travaux du CRESSON sur le sonore, et ceux qui s'en inspirent pour proposer une approche renouvelée des écologies sonores (Duffy, 2010), il faut mentionner certaines branches des *Cultural Studies*, et tout particulièrement la branche récente, en plein développement, des *Sound Studies*. Michael Bull et Jonathan Sterne en sont les principaux représentants (cf. Bull & Back, 2003 ; Sterne, 2011). Malgré tous les acquis de ces études, nous retenons pour notre part deux objections : l'une est méthodologique, liée à l'absence d'enquête ethnographique de grande ampleur, hormis les techniques d'enquête par entretiens ou par consultation documentaire. L'autre objection est théorique : quand elles s'intéressent à l'interprétation de la place des sons dans la vie de tous les jours, les principales références de ces études sont R.M. Schafer, pour sa notion de paysage sonore (1977), et Jacques Attali (1977) pour son essai sur le bruit. Or, dans les deux cas, cela ne nous semble pas la voie la plus heuristique pour décrire pleinement les expériences sonores (cf. supra pour Schafer).

façon dont – dans ce cadre – certains sons sont susceptibles de jouer un rôle important pour notre façon d'évoluer dans / avec un environnement : « L'écoute quotidienne est l'expérience d'entendre des événements dans le monde plutôt que des sons *per se* [...]. Un examen du continuum d'énergie structurée depuis l'événement jusqu'à l'audition suggère que le son contient des informations à propos des événements qui ont lieu dans un environnement » (Gaver, 1993a, p.1). Il précise ensuite le type de situations quotidiennes au sein desquelles certains sons fonctionnent tels des *affordances* : « La plupart du temps, notre expérience d'écoute du monde ordinaire est du type de l'écoute quotidienne : nous nous occupons de l'écoute des événements autour de nous, d'écouter lesquels sont importants à éviter [comme une voiture arrivant à grande vitesse dans notre dos] et lesquels peuvent nous offrir des possibilités d'action. » (*Ibid.*).

Par rapport à l'approche écologique de J.J. Gibson ou de Gaver, nous retenons que les informations dont se saisissent les facultés sensorielles sont bien situées dans l'environnement (c'est le sens de la notion d'*affordance*) ; cependant, nous prenons acte de certaines critiques sociologiques qui ont pu lui être adressées (cf. Coulter & Parsons, 1990 ; Coulter & Sharrock, 1998 ; Quéré, 1999). Principalement, le fait que la perception et les activités sensorielles doivent être appréhendées comme s'accomplissant dans un environnement non seulement ou non strictement matériel (peuplé d'objets, d'architectures, etc.), mais aussi et indissolublement dans un **environnement socioculturel** (Quéré, 1999) : peuplé de croyances, d'habitudes, d'attentes, d'institutions sociales, etc., comme de différences de genre, de trajectoires sociales diverses qui concourent à créer des rapports différenciés à l'espace public urbain.

3. L'ESPACE PUBLIC URBAIN ET LE FONDEMENT SENSIBLE DU LIEN SOCIAL

De l'approche écologique du sensible urbain que nous venons de présenter et qui sera mise en pratique (cf. partie suivante, « Scènes descriptives »), nous voudrions ici tirer quelques fils : **1/** à propos des principales catégories d'appréhension de l'espace public urbain, afin de compléter la perspective visuelle à partir de laquelle ces catégories ont été formulées ; et **2/** en reliant cette approche à l'hypothèse centrale de ce projet, à savoir la plus grande prise dans l'urbain issue de la perception sonore par rapport à la perception visuelle ; et **3/** en la raccordant au problème pointé, à savoir le fondement en partie sensible du lien social urbain.

En effet, l'adoption d'une approche écologique du sensible a notamment à voir avec le fait qu'elle dote le chercheur d'outils descriptifs intéressants pour pouvoir s'atteler à la question simmelienne du fondement sensible de la question sociale. Cela dit, l'approche écologique le permet à la condition de réintroduire une perspective proprement sociale, comme nous venons de le préciser : en prenant systématiquement en compte l'environnement socioculturel, comme part indissociable de l'environnement global.

L'exemple du rôle de l'audition périphérique

Puisque c'est dans cette partie du projet que nous entendons développer la focalisation proposée sur la dimension sonore, un nouvel exemple concret (après celui de la sirène – cf. supra) mettra mieux en évidence l'intérêt de ce parti pris. Cet exemple a partie liée avec ce que Leibniz appelle les « petites perceptions » : notamment, le « mugissement de la mer » lui apparaît comme le résultat de tous les bruits de chaque vague, qui sont à peine perçus individuellement⁷. Ou encore, partie liée avec ce que Michaël Polanyi (1974) appelle « la conscience subsidiaire », en contraste avec « la conscience focale » : c'est par exemple le contraste qu'il dresse lors de l'activité d'enfoncer un clou avec un marteau, entre la focalisation sur la rencontre entre le clou et le marteau (afin notamment de ne pas se blesser), et la conscience subsidiaire que nous pouvons avoir des sensations occasionnées dans la paume de la main à chaque coup porté. Ici, il est question d'exemplifier ce que serait une **audition périphérique** et son rôle, de la même manière qu'a pu être établie l'importance de la vision périphérique.

Comme nous avons pu commencer à l'étudier à l'occasion d'une enquête post-doctorale consacrée à l'écoute de la musique avec oreillettes le long de trajets urbains routiniers, lors de déplacements dans l'espace public urbain, nous utilisons activement nos facultés sensorielles pour nous focaliser sur certains éléments de notre environnement. Mais il est d'autres éléments pour l'appréhension desquels nous nous fions à d'autres capacités sensorielles. Car un agent ne peut, et n'a le plus souvent pas besoin de se focaliser sur tout ce qui est susceptible d'entrer dans son champ perceptif. Cela est d'autant plus marqué en cas de déplacements routiniers, pour lesquels il n'est pas en phase d'exploration ou d'orientation dans l'environnement traversé : il a acquis l'habitude du déplacement. Il se fie alors aux capacités périphériques de son appréhension sensorielle du monde. Ce trait est bien connu pour la vision, il est utile de le prolonger du côté de l'audition. Un agent voit au-delà de ce

⁷ Cette théorie est développée dans ses *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* ; elle a été récemment et richement discutée par José Gil (2000).

sur quoi il porte son regard : il perçoit de manière périphérique ce qui se passe autour et au-delà de la page du livre qu'il est en train de lire. De la même manière, il entend au-delà de ce sur quoi il porte son attention auditive : il perçoit de manière périphérique des conversations alentour dans le bus, bien qu'il se concentre sur l'audition des paroles de son voisin avec qui il est en conversation.

La délégation d'une partie de l'appréhension du monde à l'audition et la vision périphériques caractérise ce que nous appelons un **déplacement en mode fiduciaire**⁸, d'autant plus lors de déplacements marqués par l'immobilité corporelle, comme dans les transports en commun (en contraste avec une déambulation qui nécessite une coordination accrue avec l'environnement et les autres unités véhiculaires). Il est possible de se déplacer ainsi aussi longtemps que de l'imprévu ne fait irruption dans les champs perceptifs (visuel / auditif), et ne rompt la normalité des apparences. Un déplacement en mode fiduciaire signale, de façon minimale mais symbiotique, la forme que peut prendre l'agencement entre un agent et son environnement.

En cas d'écoute musicale mobile par le biais d'oreillettes, le déplacement en mode fiduciaire n'est plus possible de la même manière : la vision périphérique est inchangée, toujours aussi assurée, mais l'audition périphérique n'est plus aussi fiable. C'est pourquoi les déplacements réalisés par les auditeurs-baladeurs sont « préoccupés », au moins de façon minimale. Cette préoccupation se traduit par divers comportements sensoriels qui visent en quelque sorte à « compenser » le manque de confiance dans la fiabilité de l'audition périphérique ; principalement, des orientations visuelles qui contrôlent de manière accrue (par rapport au même déplacement sans oreillettes) la normalité de l'environnement (cf. Pecqueux, 2008b).

Cet exemple permet de voir à l'œuvre la description d'une spécificité auditive, l'audition périphérique. Il signale encore l'intérêt analytique de privilégier les situations de déficit auditif, et plus particulièrement celles impliquant l'écoute musicale mobile dans la mesure où le déficit est partiel : les agents continuent à entendre en partie l'environnement sonore urbain ; et dans la mesure où ce déficit est réversible, par un simple retrait des oreillettes.

⁸ Ce passage est inspiré de « l'action en 'mode fiduciaire' » proposée par Louis Quéré (2007, p.121-125). Une telle action (par exemple : l'utilisation d'un outil ou d'un dispositif) est accomplie lorsque nous nous fions à certains éléments qui ont fait préalablement l'objet d'une exploration, lors (et à l'issue) de laquelle nous sommes formés des habitudes suffisantes pour que le couplage avec l'outil ou le dispositif ne soit plus l'objet d'une attention focale, mais soit « confié au corps, à son sens de l'équilibre et de la bonne posture » (p.122). Voir aussi, sur ce sujet, Thévenot, 1994.

3.1. Les catégories sensibles de l'espace public urbain

Concernant les principales catégories d'appréhension de l'espace public urbain, on sent bien, quoique confusément, que les analyses réalisées sur la visibilité et l'observabilité sont valables, sans doute aussi, dans une certaine mesure, pour « l'entendabilité » et « l'écoutabilité ». Les principes de visibilité et d'observabilité, synthétisés par L. Quéré & D. Brezger (1993), sont au fondement de la publicité urbaine – avec le principe d'accessibilité, c'est-à-dire la possibilité pour tout citoyen d'aller et venir dans l'espace public urbain. Par visibilité, il faut entendre l'intelligibilité immédiate, car visible, de ce qui se passe dans l'espace public urbain pour tous ses membres – c'est-à-dire son caractère réglé sur l'apparaître. Par observabilité est souligné l'accomplissement pratique de la visibilité, et partant de la publicité urbaine : ce ne sont pas des principes en soi, mais accomplis par les membres de l'espace public urbain. En ce sens, **l'entendabilité** (ou l'audibilité) **traduirait la visibilité ; et l'écoutabilité, l'observabilité** – l'accomplissement pratique et situé de l'entendabilité.

Entendabilité et écoutabilité

Là réside la puissance de la métaphore et de la perspective visuelles : elle est immédiatement parlante et efficace pour les autres sens. Cela dit, quand on explore plus avant les accomplissements pratiques de chacune des facultés sensorielles, des différences ne manquent pas de surgir – ou *a contrario*, quand des distinctions sont faites en toute généralité entre les sens, des similitudes pratiques émergent, et mettent en doute ces distinctions « théoriques ». Par exemple, une des raisons de la prédominance visuelle tient à la capacité de l'œil à opérer des sélections : voir ou ne pas voir apparaît en partie comme le résultat d'un choix, alors que l'oreille serait « condamnée à prendre tout ce qui passe à sa portée » (Simmel, 1999, p.635). Or, nous avons commencé à montrer à propos des auditeurs-baladeurs que l'oreille semblait – en situation, c'est-à-dire en contexte d'action et de mobilité – capable de fermetures, plus finement encore de clignements (même si c'est encore une terminologie visuelle).

En effet, par analogie avec le coup d'œil identifié par David Sudnow (1972), nous avons pu établir dans nos précédents travaux (cf. Pecqueux, 2009e & f) le fonctionnement de **coups d'oreille** : c'est-à-dire d'ancrages auditifs momentanés dans l'environnement urbain – des focalisations auditives sur l'environnement sonore urbain, au détriment de la musique qui passe alors à l'arrière-plan de l'attention auditive. Ces ancres servent à vérifier la continuité

de la normalité des apparences auditives. Les auditeurs-baladeurs, du fait du port des oreillettes qui rend leur audition périphérique moins fiable, sont amenés à actionner régulièrement des coups d'oreille, par exemple afin d'identifier l'origine d'un bruit saillant dans l'environnement. Mais ils actionnent aussi des coups d'oreille en direction de sons moins saillants, comme les annonces collectives dans les transports en commun qui pourraient les prévenir d'une modification de leur trajet (trafic perturbé ou interrompu). Par là, l'oreille semble capable d'opérations de sélection : de **trier auditivement ce qui est pertinent à entendre** pour les auditeurs-baladeurs en vue de la réussite de leur trajet, entre la musique et l'environnement sonore urbain.

Cela souligne la possibilité de sélectionner la pertinence auditive, de choisir comme avec l'œil ce qui est à saisir sensoriellement ou non dans l'environnement, en fonction notamment de l'environnement socioculturel : ici, l'attente que les annonces collectives délivrent des informations potentiellement pertinentes sur le trajet. Mais il semble également ressortir des analyses qu'une telle capacité de l'oreille est conditionnée par l'absorption dans une activité (ici l'écoute musicale, et/ou la lecture, etc.) : le tri auditif fonctionne alors comme une opération périphérique, pendant que l'attention est focalisée sur une autre activité. Le prolongement d'un coup d'oreille a pour effet de renverser la structure de l'attention : l'activité absorbante (lecture, écoute musicale) passant à l'arrière-plan – voire étant stoppée – et l'attention se focalisant sur l'élément auditif perçu.

Ces remarques pointent l'intérêt d'un **travail systématique sur l'articulation des sens en situations urbaines**. Il s'agit de mettre en place un vocabulaire et des catégories descriptives de l'espace public urbain qui doivent autant à l'audible qu'au visible. Par exemple, il est question d'œuvrer à spécifier ce que seraient en contexte urbain : le « *heard-but-unnoticed* » que propose Peter Weeks (2002) pour l'ethnométhodologie de la musique, en référence au « *seen-but-unnoticed* » de Garfinkel (2007) ; une phénoménologie pratique de l'audition, attentive à ces « *hearable details* » (Garfinkel, 2002, p.154) par lesquels est aussi susceptible d'émerger l'organisation d'un ordre local⁹ ; « des écoutes en acte » (Hennion, 2003, p.20¹⁰), ou une « écoute-en-action » (Pecqueux, 2009a) de la ville et/ou de la musique dans la ville ; l'audition périphérique, ou encore l'entendabilité et l'écoutabilité. Pour cela, il faut en passer par : **1/** décrire et rendre intelligible l'accomplissement pratique de l'espace

⁹ Garfinkel, suivant en cela les conceptions de Sudnow sur un « *sounded doing* » [faire sonner] dans l'activité musicale (Sudnow, 1993), a développé des pistes pour une telle phénoménologie pratique de l'audition. Voir : Garfinkel & Wieder, 1992 ; Garfinkel, 2002, p.150-162.

¹⁰ C'est-à-dire « l'acte de goûter [la musique], les gestes qui le permettent, les savoir-faire qui l'accompagnent, les petits ajustements en continu qui l'aménagent et favorisent sa félicité et sa reproduction » (*Ibid.*).

urbain sonore ; **2/** préciser et décomposer les catégories sonores d'entendabilité et d'écoutabilité, en prenant appui par exemple sur le *Répertoire des effets sonores* (Augoyard & Torgue, 1995) ; **3/** les confronter activement à celles issues de la métaphore visuelle pour rendre une version plus complète, plus complémentaire de la façon dont agents et environnement urbain interagissent au travers des facultés sensorielles.

3.2. La prise auditive dans la ville

L'hypothèse centrale de ce projet de recherche est celle d'une plus grande prise dans la ville avec le sonore, en raison de la nature événementielle des sons (par rapport à la perception de qualités visuelles). La théorie événementielle du son trouve d'intéressants et complémentaires échos chez un certain nombre d'auteurs qui se sont intéressés de près à la question. C'est le cas ainsi de John Dewey, dans *L'art comme expérience*, où il développe une théorie des sons comme manifestations des effets de / dans l'environnement : « L'œil fournit la *scène* où les choses *arrivent* et sur laquelle des changements sont projetés – la laissant toujours comme une scène même au milieu du tumulte et de l'agitation. L'oreille, se fiant aux informations d'ensemble fournies par l'action conjuguée de la vision et du toucher, nous renseigne, changements après changements. Car les sons sont toujours des effets : effets du choc, de l'impact et de la résistance des forces de la nature » (Dewey, 2005, p.278). Les sons sont des effets¹¹ : ils représentent la « manifestation immédiate des changements apportés par des forces en lutte » ; symétriquement, les sons ont également des effets sur les auditeurs, ne serait-ce que par les vibrations qui emplissent notre corps : « Le son nous incite directement à un changement immédiat, car il traduit un changement » (p.279).

Dewey souligne ainsi un changement de posture perceptive (voire plus largement, « agentive ») entre la vision et l'audition : entre la spectatorialité d'un côté, et l'engagement ou la participation dans le monde de l'autre côté. Mikel Dufrenne, reprenant notamment les études phénoménologiques devenues classiques sur le sonore de Don Ihde (1976), explicite cette intuition : « Le monde vu comme spectacle m'invite à me poser en spectateur, le bruit m'invite à prendre l'attitude du sujet qui reçoit une information, répond à une sommation de

¹¹ Les sons comme effets, ou comme activités pour Tim Ingold (1993) quand, explicitant les différences entre le paysage (*landscape*) et ce qu'il appelle un *taskscape*, il note l'importance pour ce dernier d'« entendre les activités ». De telles conceptions se rapprochent des expériences du flâneur parisien, quand il est cœur du quartier de La Chapelle et qu'il est saisi par « des vagissements de trains égarés [qui] servent de base au paysage » (Fargue, 1993, p.21).

l'objet » (Dufrenne, 1987, p.98)¹². Par là, le son ne se présente pas seulement comme un événement(-spectacle) dans le monde, mais également comme un événement engageant celui qui est exposé – un **événement engageant dans le monde**, en quelque sorte. La différence de médium sensible, entre visible et audible, entraîne une différence d'attitude, de posture perceptive, voire de posture d'action. Ce point particulièrement important pour notre propos est clairement souligné par Don Ihde dans son approche phénoménologique du son : « Les sons 'sont donnés', leur présence advient de manière non commandée (...). Ecouter 'laisse être', laisse venir à la présence le caractère non commandé des sons. Dans le fait d'écouter, l'humanité appartient à l'événement » (Ihde, 1976, p.109).

L'hypothèse d'une plus grande prise dans la ville avec le sonore se précise ; elle commence à se vérifier quand on considère les déplacements d'agents souffrant d'un handicap visuel (Relieu, 1994 ; Thomas, 2005) ; ou encore en cas de déplacement pédestre routinier, en mode fiduciaire (cf. supra). Quand ce déplacement est réalisé dans un territoire calme sur le plan sonore (par exemple : un territoire résidentiel, en milieu d'après-midi), l'audition et la vision périphériques suffisent pour guider le piéton, même pour traverser une route. Mais si l'audition périphérique signale la moindre perturbation dans l'environnement (un bruit indiquant une circulation automobile, comme le son d'un moteur s'approchant), il s'ensuit une focalisation sensorielle sur l'événement perçu de manière périphérique. C'est en ce sens que la prise dans l'événement urbain peut être considérée à titre d'hypothèse comme plus directement auditive – et ce, même si la réponse sensorielle actionnée est souvent visuelle : un coup d'œil.

Qu'en est-il dans le cas de l'écoute musicale mobile : à quel événement sonore se raccroche la prise auditive ? En d'autres termes : à quel événement participe l'auditeur-baladeur : l'événement musical dans ses oreillettes, ou l'événement urbain ? Intuitivement, on pourrait penser exclusivement à la première solution, l'événement musical (c'est l'interprétation formulée par les tenants de la « bulle (privative) » ; cf. Bull, 2007). Mais les premiers résultats d'une enquête ethnographique précise, et orientée sur les activités sensorielles, permettent de décrire plus finement la situation (cf. Pecqueux, 2009e & f). Comme cela a été souligné ci-dessus, les auditeurs-baladeurs entendent non seulement les bruits qui masquent leur écoute musicale, mais également des sons moins saillants dans

¹² On trouve une formulation similaire dans la conception des facultés sensorielles que développe E. Straus : pour lui, les sons « remplissent et pénètrent totalement l'espace, ils échappent à toute différenciation locale, homogénéisent l'espace et, comme c'est le cas dans la marche, obligent chacun à participer à leur propre mouvement » (Straus, 2000, p.444).

l'environnement, des sons pertinents pour la réussite de leur trajet¹³. Alors, les auditeurs-baladeurs participeraient à un événement sonore à la fois musical et urbain.

Pour mieux décrire cela, prenons à titre exploratoire la catégorie visuelle de paysage, et l'activité sensorielle associée : la contemplation. Samuel Bordreuil (2004, p.212-215) a proposé de s'appuyer sur le concept de « *taskscape* » de Tim Ingold pour rendre compte de certaines attitudes visuelles urbaines, « un pied dans les 'tâches' et l'autre dans la contemplation » (p.213). Si le « *taskscape* » désigne un paysage pratique et diffère du « *task environment* » (l'environnement pratique) par l'activité de contemplation qui lui est associée, cette dernière ne s'accomplit pas en suspendant toutes les autres activités. Cette proposition semble particulièrement opératoire pour les auditeurs-baladeurs : en effet, en cas de prolongement d'un coup d'oreille, et de la focalisation consécutive sur l'environnement urbain, une suspension des tâches privées (écoute musicale et/ou lecture) est accomplie au profit d'une immersion dans les tâches publiques, communes avec les autres citoyens : comme un retour au rythme urbain et une mise en suspens du rythme musical privé. Et l'analogie avec la notion de « *taskscape* » est d'autant plus opératoire que la plupart des auditeurs-baladeurs réalisent ce coup d'oreille en ne retirant qu'une oreillette : bref, ils sont une oreille dans la musique, l'autre dans la ville – même si c'est cette dernière qui focalise l'attention auditive. Faut-il alors parler d'**immersion sonore pratique**, pour transposer sur le plan auditif l'idée de « *taskscape* » ?

3.3. Le fondement sensible du lien social urbain

Ajustements sensibles avec/dans l'environnement urbain

Nous pouvons désormais nous risquer à retourner au problème central pointé en introduction, à savoir la question simmelienne du fondement sensible de la question sociale. C'est toutefois prudemment que ce retour est réalisé, dans la mesure où l'on ne saurait faire dériver directement des interprétations sur la question sociale à partir des considérations écologiques jusqu'alors avancées. C'est pourquoi il est d'abord fait état à ce propos, sur un plan à la fois général et élémentaire, des ajustements sensibles entre agents sociaux dans l'environnement urbain, et entre les agents et cet environnement ; et des ajustements qui se réalisent en contact direct, ou à distance visuelle et auditive.

¹³ Bien sûr, ce n'est pas à chaque fois le cas : il faut compter avec des absences d'audition en présence d'informations pourtant déterminantes ; et aussi avec des exemples plus complexes, comme des cas d'audition d'informations pertinentes qui ont été préparées par des observations visuelles.

Par là, il s'agit d'interroger les formes sensibles que peuvent prendre les interactions, interpénétrations, confrontations, etc., bref les expériences urbaines des agents sociaux, avec et/ou dans l'environnement dans lequel ils évoluent. Dewey qualifie ces expériences de symbiotiques quand elles réussissent ; il faut comprendre par là que la réussite est le résultat de tâtonnements, de recherches, d'explorations hésitantes, mal assurées, parfois d'isolement volontaire, etc. L'intérêt est donc de faire ressortir les **dynamiques situées par lesquelles les expériences peuvent devenir symbiotiques**.

Cette question s'apparente à un résultat attendu, évident, depuis une perspective écologique ; mais dans cette perspective toujours, ce sont souvent les processus et les dynamiques mis en évidence par les enquêtes qui sont plus déterminants que les résultats eux-mêmes. De plus, même si elle est attendue, il faut en tirer patiemment les différents fils pour parvenir à en dégager des enjeux sociaux plus larges : moraux, voire politiques.

Fondement en partie sensible du sens ordinaire du juste

Un premier fil à tirer de ce point de vue concerne le fondement en partie sensible du sens ordinaire du juste. Ce dernier s'apparente alors à une forme de « **sens commun sensible** » : il s'exprime dans les réprobations vis-à-vis des tags et graffitis « sauvages » dans l'espace public urbain, surtout sur des monuments ; mais aussi dans les campagnes pour les utilisations silencieuses des artefacts bruyants (SNCF), ou purement et simplement contre l'utilisation des téléphones mobiles (lieux culturels tels que cinémas ou théâtres) ; ou dans les controverses médiatiques et scientifiques sur les méfaits pour l'audition de l'écoute musicale prolongée par le biais d'oreillettes, des présences répétées et à proximité des enceintes en concert ou en boîte de nuit ; dans l'introduction récente (2003) d'un délit d'« agression sonore » dans le Code Pénal, etc.

L'introduction et la diffusion rapide de nouveaux artefacts occasionnent régulièrement des paniques morales, dans lesquelles s'exprime la crainte que ces nouveaux objets et leurs divers usages ne perturbent l'ordre social. Avec des artefacts bruyants, comme les appareils d'écoute musicale mobile, mais aussi téléphones et ordinateurs portables (lecteurs DVD, consoles de jeux vidéo...), cette panique est indissociablement sensible et morale : c'est en perturbant l'environnement sonore qu'ils perturbent l'ordre social.

Plus généralement, au cours de troubles dans l'espace public urbain, les conduites sensorielles sont souvent engagées. S'indigner de la présence d'un graffiti sur un édifice patrimonial, c'est signaler la perception d'une blessure visuelle. Se mobiliser pour la reconstruction d'un monument endommagé, c'est chercher à retrouver une saisie visuelle

passée, à ne plus voir les ruines ou les dégâts (cf. Pecqueux, 2009b & c). De telles situations mettent en évidence la nécessité de perceptions partagées (ou conflictuelles) pour qu'il puisse y avoir, seulement, une action sociale : en ce sens, les perceptions sont en partie au fondement de la vie sociale.

Plus encore, avec des situations de trouble, les engagements sensoriels mettent en évidence les émotions qui traversent les acteurs. Ainsi, chercher à retrouver une saisie visuelle passée indique la nostalgie envers celle-ci. L'indignation envers un graffiti est une forme de ressentiment, dirigé vers des conduites jugées illégales et illégitimes. Concevoir ainsi les émotions ne les apparente pas à des irrptions irrationnelles ou peu contrôlées, mais les situe au contraire comme une part du fondement du sens du juste. Par exemple, la nostalgie pointe en creux l'importance de la saisie visuelle passée, avec un patrimoine stable, non dégradé, pour une « bonne » expérience urbaine. Les émotions – parfois différentes, voire opposées – constituent alors les réponses appariées et appropriées à l'événement pour les agents qui y sont exposés. Ainsi semble émerger le **fondement sensoriel et émotionnel du sens ordinaire du juste**, tel qu'il s'exprime en cas de trouble sensible¹⁴.

Pour aller plus loin en ce sens, i-e en direction d'un fondement en partie sensible du sens moral, il est utile de se tourner vers certaines conceptions philosophiques de ce qui compte pour moral, à savoir les approches que Sandra Laugier nomme « particularistes » ou « gestaltistes » (Laugier, 2009, p.469-74), représentées par Ludwig Wittgenstein, Iris Murdoch ou encore Cora Diamond. Elle cite notamment cet extrait de *Visions and Choice in Morality* d'Iris Murdoch : « Les différences morales ressemblent moins ici à des différences de choix, et plus à des différences de vision. En d'autres termes, un concept moral ressemble moins à un anneau mobile et extensible posé sur un certain domaine de faits, et plus à une différence de *Gestalt*. Nous différons, non seulement parce que nous sélectionnons différents objets à partir du même monde, mais parce que nous *voyons* des mondes différents. » (p.470-1). A nouveau, la métaphore visuelle peut être remplacée par une terminologie auditive ; et ce

¹⁴ Une telle approche s'appuie sur une conception dynamique du sens du juste et de la justice : comme capacité critique des agents, voire comme aspiration critique à conformer le monde à un sens du juste qui s'exprime en situation (cf. Boltanski & Thévenot, 1987 ; voir également les travaux d'Alain Cottureau sur le sens du juste, par exemple : Cottureau, 2006). Cela signifie que saisir un tel sens du juste nécessite de suivre les agents, particulièrement quand ils sont engagés dans des situations de trouble ou conflit, au cours desquelles ils sont amenés à déployer leurs compétences critiques, afin de faire valoir leurs conceptions, ce qui compte pour eux. Christian Bessy et Francis Chateauraynaud ont prolongé ce modèle en montrant combien, dans les situations d'expertise, un « dispositif sensoriel » pouvait se trouver à la matrice d'un « jugement » (Bessy & Chateauraynaud, 1995, p.292-306). Pour cela, il faut selon eux se départir de conceptions a priori des sensations (notamment comme subjectives), au profit de leur observation dans l'espace social de leur déploiement : elles apparaissent alors comme le « produit éventuel de la série d'épreuves que traversent les personnes et les objets » (*Ibid.*, p.294).

que suggèrent nos remarques précédentes, c'est qu'en situation, ces différences morales sensibles sont souvent moins directement dues à la perception visuelle de qualités (couleurs et formes – « *Gestalt* »), que, d'abord, à l'audition de certains sons.

Pour S. Laugier, l'intérêt de cette approche est que « C'est bien dans l'usage du langage ('choix' des expressions, style de conversation) que se montre ouvertement ou s'élabore intimement la vision morale d'une personne, qui pour Murdoch n'est pas tant un point de vue théorique qu'une texture d'être (la texture pouvant être visuelle, sonore et tactile). Cette texture n'a rien à voir avec les choix moraux mais avec 'ce qui importe' et ce qui fait et exprime les différences entre individus » (p.471-2). L'idée de perception morale d'une personne à travers sa texture d'être, qui peut être sonore, est intéressante pour l'analyse de la voix ; en effet, son audition peut faire accéder à la texture d'être de celui qui la porte, notamment dans la répétition de l'audition. C'est ce qui se passe dans la relation intime qui se développe entre un chanteur et ses auditeurs, à travers la formation d'habitudes et d'attentes sociales vis-à-vis de certaines intonations, jeux de langage, etc. ; c'est un des acquis de nos enquêtes sur le rap (Pecqueux, 2007 & 2009d). En guise de piste de travail sur cette question d'un **fondement sensible du sens moral**, nous nous contenterons de renvoyer à l'exemple de la sirène développé en introduction, où se signalent, par des formations d'habitudes et d'attentes dans l'environnement urbain, les reconnaissances auditives des diverses sirènes de véhicules de secours : leur positionnement par rapport à nous (véhicule approchant / s'éloignant), voire ce qu'elles peuvent solliciter de notre part (ranger son véhicule sur le côté / participer aux secours en raison de compétences propres).

Fondement en partie sensible du lien social urbain

Le second fil tiré depuis le constat des ajustements sensibles agents / environnement urbain concerne le lien social urbain, la façon dont il s'actualise et s'enracine « dans le vif du monde » (Peroni & Roux, 2006). En effet, lors de troubles sensibles, il apparaît que les activités sensorielles ont des conséquences sur les relations avec les co-présents de l'espace public urbain, jusqu'aux coordinations qui en émergent ou sont empêchées. Ces conséquences pointent ce qu'on pourrait désigner comme **le fondement sensible du lien social urbain**. Il ressort d'autant mieux que les analyses se portent aussi bien sur les coordinations routinières (comme : engager une conversation ou répondre à une sollicitation alors que l'on porte des oreillettes), que sur les troubles plus occasionnels (par exemple : écouter de la musique en mode haut-parleur dans l'espace public). Pointer de telles situations permet d'ouvrir des perspectives théoriques originales sur les **civilités sensibles** dans notre modernité urbaine. Par

exemple, les civilités de l'écoute musicale privée en public : retirer ou non une ou deux oreillette(s) lors d'interactions verbales modifie considérablement la façon dont ces dernières vont se dérouler, et parfois échouer. Mais aussi les civilités de l'écoute musicale publique en public : ce sont, dans les transports en commun, les cas de plus en plus fréquents d'écoute musicale à partir de la fonction haut-parleur du téléphone portable.

On est proche alors de la question des **politiques ordinaires de la vie urbaine** (selon l'expression de Relieu & Terzi, 2003 ; voir aussi Gautier & Laugier, 2006). Elles désignent la façon dont les coordinations sensibles entre étrangers dans l'espace public urbain sont façonnées par et façonnent en partie nos cultures politiques, et plus largement socioculturelles. Marc Relieu et Cédric Terzi (*op.cit.*, p.373) parlent à ce propos d'« approche praxéologique du politique »¹⁵, selon laquelle « Les routines de coordination entre les piétons, les automobilistes, les deux-roues sont des 'indicateurs' de 'cultures politiques' de la vie urbaine ordinaire » (p.383). A travers la description de ces routines, il est possible de mettre en partie en évidence les cultures politiques, socioculturelles qui forment les arrière-plans des coordinations. Par exemple, traverser une route en s'assurant de sa perception par les automobilistes ; croiser des piétons ou se coordonner avec les autres automobilistes, à travers les stratégies d'évitement ou de reconnaissance de l'autre indexées sur l'œil ou l'oreille ; etc. Ces coordinations sont routinières : elles vont de soi au quotidien, mais elles deviennent saillantes lors de situations plus « extraordinaires », par exemple quand on doit réaliser les mêmes actions dans des lieux différents. Ainsi, les routines de coordination entre piétons et automobilistes ne sont pas les mêmes à Brooklyn et à Chelsea ; encore moins à New-York et à Paris. On se situe là au croisement des notions de civilité, urbanité, politesse, etc., et de politique : la politique et la ville (*polis*) ; en quelque sorte dans un espace pré-« politique » (au sens traditionnel du terme), qui reconnaît que le politique se fonde de manière élémentaire sur un « partage du sensible » (Rancière, 2000).

Dans ce cadre des politiques ordinaires de la vie urbaine, et en l'articulant avec les acquis à propos du fondement en partie sensible du sens ordinaire du juste, il est possible d'aborder à nouveaux frais la question des **rapports différenciés à l'espace public urbain et aux territoires**. En effet, l'environnement socioculturel évoqué à plusieurs reprises se distingue certes par des habitudes et des attentes, des institutions sociales, mais il est aussi

¹⁵ « D'une part, nous suggérons que certaines des formes les plus concrètes de l'expérience publique urbaine revêtent une dimension politique, en ce qu'elles incarnent et constituent pratiquement différentes modalités du vivre-ensemble. D'autre part, nous considérons que les activités plus classiquement qualifiées de 'politiques' – telles que les controverses, les disputes, ou les débats publics – s'appuient étroitement sur ce caractère organisé et orienté des activités urbaines ordinaires, sans toutefois s'y épuiser » (*Ibid.*).

centralement formé par les différences qui traversent les agents : différences de genre, différences de trajectoires sociales et culturelles. Or, celles-ci ne sauraient rester sans effet sur les rapports à la ville et ses territoires : cette hypothèse peu coûteuse doit être éprouvée empiriquement, afin d'ouvrir de nouvelles façons d'interroger la question des effets de genre et de différenciations sociales sur l'espace urbain et réciproquement, et de se donner ainsi les moyens de mettre en évidence la qualité des rapports différenciés à l'espace public urbain. Il s'agit en somme d'emboîter le pas à Michel Lussault (2009) quand il invite dernièrement à réaliser une lecture du social par l'espace : à analyser le fait de « prendre place » comme une activité pleinement sociale d'occupation de l'espace par un corps, qui en retour affecte cet espace.

Par exemple, concernant les effets de genre, l'enquête sur l'écoute musicale mobile a permis de saisir que nombreuses sont les femmes qui se servent des oreillettes de manière défensive, comme d'un « masque » (au sens de E. Goffman), pour éviter d'être importunées par des tentatives de séduction masculines. Elles ont tendance à garder les oreillettes vissées sur les oreilles (même si elles n'écoutent pas de musique), spécialement lors de la traversée de certains territoires urbains : l'exemple souvent cité est celui de Châtelet / Les Halles à Paris. Là, la forte occupation, les flux importants d'un côté requièrent une attention soutenue à l'environnement direct, que l'écoute de musique ne permet pas toujours ; et d'un autre côté, flux et densité sociale semblent inciter les jeunes hommes à multiplier les tentatives de séduction. Les oreillettes représentent alors pour les jeunes femmes une forme de non-disponibilité à l'autre immédiatement perceptible, et visant à décourager d'éventuels prétendants. On voit ainsi se mettre en place des **stratégies originales et différenciées de traversées de territoires** selon les genres ; les trajectoires sociales et culturelles doivent aussi constituer un enjeu dans ce cadre.

4. SCENES DESCRIPTIVES

La deuxième partie de ce projet a été consacrée à présenter l'approche écologique du sensible urbain adoptée ; la troisième, à en tirer des pistes problématiques concernant le fondement sensible des ajustements avec l'environnement, du sens ordinaire du juste, et plus largement du lien social urbain, jusque dans les rapports différenciés à l'espace public urbain occasionnés par les différences de genre et de trajectoires sociales. Ces pistes, développant la question simmelienne posée en ouverture, nécessitent d'être mises à l'épreuve

empiriquement : c'est le cœur de cette dernière partie, qui présente les scènes descriptives envisagées pour ce programme de recherche.

Ces scènes de la « ville en mouvement » (Ascher, 2004, p.23) portent sur les orientations sensorielles actualisées à la fois au cours de situations ordinaires et de situations plus « extraordinaires ». **Au plus routinier** : on peut, sans s'en rendre compte, traverser ou passer devant un monument, comme écouter un chef-d'œuvre musical dans un centre commercial ; cela concerne encore les coordinations entre piétons et automobilistes déjà évoquées. **Comme lors d'événements** : les conduites sensorielles suscitent à l'occasion des problèmes publics, des conflits d'urbanité, par exemple quand le volume sonore d'une musique outrepassé la bienséance sonore urbaine ordinaire. Ou comme quand le patrimoine subit une dégradation qui trouble l'image stable du passé qu'il est censé renvoyer : un graffiti, un incendie, etc. Ces scènes urbaines, du fait qu'elles s'attachent à suivre des mouvements, des mobilités, sont désignées par des verbes d'action : **pratiquer** (4.1.), **déambuler** (4.2.), **troubler** (4.3.).

Méthodes d'enquêtes : pour une ethnographie ambulatoire

Un des enjeux, en engageant une approche écologique pour l'analyse de la qualité sensible de la question sociale, est méthodologique. Un tel enjeu doit servir à approfondir les ethnographies le plus souvent menées pour ce type de situations, basées sur des entretiens ou des observations extérieures aux situations mêmes ; elles peinent ainsi à **saisir les conduites sensorielles en leur cœur**. En ce sens, les méthodes présentées ne sont pas seulement des « moyens », mais également des résultats attendus pour ce programme de recherche.

Pour les problèmes publics que certaines expériences urbaines font émerger, les méthodes ethnographiques de suivi des affaires et des mobilisations fournissent des outils particulièrement adéquats (cf. par exemple : Boltanski *et alii*, 2007 ; Cheyronnaud *et alii*, 1998). Leur intérêt est de réaliser un traitement symétrique de toutes les parties prenantes d'une situation de trouble, afin de parvenir à sa pleine compréhension. Ces méthodes prennent en compte les différents éléments en jeu (individus / collectifs ; objets / environnements ; profils sociaux / attentes, habitudes, institutions sociales...), et multiplient les points de vue à leur propos en mettant en évidence les techniques employées pour opérer des montées en généralité argumentatives. Suivi ethnographique, documentaire, mais aussi recours à la mise en perspective historique pour comprendre l'épaisseur temporelle de ces événements, ou la permanence de certaines attitudes.

L'accomplissement ordinaire des expériences urbaines et de leur part sensible est souvent solitaire, diffus, anonyme. Dans ce cas, l'observation participante est rendue pour le moins difficile. Les observations flottantes restent à l'extérieur des pratiques : n'en saisissent qu'un moment sans atteindre le contexte global. Par exemple, saisir par observation flottante l'écoute musicale mobile dans l'espace public urbain donne une photographie des comportements à un instant t, mais aucune information sur les trajets réalisés avant et après cet instant, sur les musiques écoutées, les manipulations effectuées, les perceptions effectives, etc. Enfin, la méthode de recueil d'informations par entretiens ne permet qu'un accès superficiel aux comportements routiniers. Les entretiens font en effet généralement émerger ce que les enquêtés jugent notables, ce dont ils se souviennent – et non ce qui va de soi, ce qu'ils font sans y penser (« *heard/seen-but-unnoticed* »). Ces méthodes d'enquête ne permettent pas, par conséquent, de décrire les pratiques en train de se faire, ni l'accomplissement pratique des ajustements sensibles entre les agents et/dans l'environnement urbain¹⁶.

Ce constat sur l'inadéquation des méthodes ethnographiques « classiques » avec la problématique d'enquête situe le défi méthodologique à relever. Pour reprendre l'exemple de l'écoute musicale mobile : l'enjeu est de se donner les moyens de saisir en leur déploiement ces types d'écoute et de déplacement urbain, et pour cela passer par des protocoles d'enquête originaux. A ce titre, une méthode a été élaborée dans le cas des trajets quotidiens réalisés par des auditeurs-baladeurs (cf. Pecqueux, 2009f). L'enquêteur, à distance et en retrait de l'enquêté (environ trois mètres), conduit une observation ethnographique par le biais de prises de notes, de captures photo- et vidéographiques, pendant toute la durée du trajet de l'enquêté. **Il couple ce voir à un dire** par un recueil, *in situ* et régulier, de verbalisations de la part de l'enquêté à propos de son écoute et de son trajet. Ces interruptions sont peu fréquentes, afin de perturber le moins possible la continuité du trajet et de l'écoute. Un tel protocole d'enquête fait accéder à l'acte d'écoute en train de se faire, dans la plupart de ses dimensions : les gestes et attitudes sont observés, au besoin confirmés par l'enquêté ; les musiques écoutées sont connues et listées ; les éléments vus, entendus, sentis sont à la fois observés par le chercheur et révélés par l'enquêté.

¹⁶ Pour le lien entre la dimension sonore, sa perception routinière et son appréhension méthodologique, voir Hall, Lashua & Coffey, 2008 ; pour le type de méthodes impliquées par le *Mobility Turn*, nécessairement ethnographiques voire ethnométhodologiques, voir Büscher & Urry, 2009.

Cette **méthode des trajets (post-)commentés**¹⁷ nécessite d'être éprouvée avec d'autres activités du même type : les autres activités solitaires absorbantes réalisées pendant les trajets routiniers (comme la lecture) ; mais aussi les parcours de visites équipées d'audio-guides (visites patrimoniales et muséographiques, de plus en plus les visites urbaines). La méthode gagnerait en outre à être prolongée et développée. D'une part, l'utilisation systématique d'une caméra discrète permettrait de traiter, de manière plus précise qu'avec la prise de notes, l'organisation séquentielle des activités au cours du trajet, et notamment des activités sensorielles. L'utilisation de la vidéo dans ce type d'enquêtes est aussi une méthode particulièrement intéressante pour accéder au point de vue des agents sur leurs propres routines, notamment par le biais d'entretiens d'autoconfrontation consistant à visionner avec et à faire commenter par les agents les séquences filmées de leurs activités (cf., pour un bilan récent sur cette méthode : Theureau, 2010). D'autre part, il serait envisageable de concevoir des sondes implantées dans les appareils d'écoute musicale mobile (et plus largement dans les divers artefacts mobiles)¹⁸, afin d'enregistrer avec précision les musiques écoutées, le volume sonore, les manipulations (musicales, et communicationnelles quand l'appareil en question est un téléphone portable). Enfin, nous avons aussi pu dégager à partir de cette méthode une capacité de sélection de la pertinence auditive lors d'activités absorbantes. A ce propos, il conviendrait désormais d'effectuer un travail de relevé plus précis, équipé d'un sonomètre, afin de mesurer et comparer les sons urbains entendus ou non, et de confirmer ainsi la capacité de tri auditif par l'oreille.

Plus généralement, de telles méthodes d'enquête font le pari d'une **ethnographie ambulatoire** (voir à ce propos : Berger, 2008). Une telle ethnographie s'avère nécessaire d'une part quand l'enquête a partie liée avec la mobilité, comme problématique comme pour objet¹⁹ ; d'autre part quand, dans ce cadre mobile, sont visées les routines, notamment perceptives. Enfin, une ethnographie ambulatoire permet de renouveler pour partie les approches urbaines : de préciser ce que les démarches naturalistes, nécessairement extérieures aux situations (comme les techniques d'observation flottante), ne font qu'effleurer ; de donner toute leur place aux finesses et aux paradoxes de la mobilité (en montrant par exemple, en décalage avec les diagnostics à propos de la mobilité généralisée ou de l'hypermobilité, que les mobilités contemporaines n'éclipsent pas l'ancrage territorial – Pecqueux, 2009f). Bref, le

¹⁷ Cette méthode d'enquête, inédite pour l'écoute musicale, est inspirée de la « méthode des parcours commentés » (Thibaud, 2001) et des enquêtes sur le « temps donné aux tableaux » (Passeron & Pedler, 1991).

¹⁸ En partenariat avec des chercheurs en Sciences et Technologies de l'Information et de l'Ingénierie (ST2I).

¹⁹ Voir de manière générale à ce sujet : Büscher & Urry, 2009. Plus particulièrement, s'agissant d'usages divers de la méthode des parcours commentés, voir pour les trajets quotidiens des enfants : Depeau, 2007 ; et pour l'accessibilité en gare : Levy, 2001.

pari d'une ethnographie ambulatoire est centralement lié à celui de chercher à introduire l'observation participante dans l'appréhension de l'espace public urbain. A ce propos, Don Zimmerman a qualifié de « *tracking* » la méthode consistant à suivre les enquêtés de façon à ce que « le chercheur essaie de *voir ce que le sujet voit* » (Zimmermann, sd ; je souligne). C'est bien en ce sens que la « filature ethnographique » (en guise de traduction pour « *tracking* »), telle que déclinée notamment dans la méthode des trajets post-commentés décrite ci-dessus, se révèle particulièrement heuristique pour l'analyse des activités perceptives ordinaires en milieu urbain, et plus largement pour un programme de recherche concernant les écologies sensibles urbaines.

4.1. Pratiquer

De nombreux chercheurs ont souligné, pour les mobilités urbaines, le passage d'un paradigme du déplacement (la mobilité comme moyen pour une autre fin : se rendre d'un point A à un point B), à un paradigme de la mobilité par laquelle la mobilité peut être une fin en soi, notamment par les activités que les agents y mènent (Sheller & Urry, 2006 ; Amar, 1993 ; cf. aussi Joseph, 2002, qui met en garde contre une « apologétique de la mobilité », p.152). Dans ce mouvement, nos premières descriptions des auditeurs-baladeurs mettent en scène des agents qui n'évoluent pas dans une bulle intimiste comme le voudraient certaines conceptions (souvent postmodernes), mais qui sont ancrés dans le monde environnant, monde qu'ils augmentent par leur écoute musicale. Celle-ci peut les conduire à des formes d'absence vis-à-vis des co-présents, mais ce **monde augmenté** n'est pas dans un rapport de concurrence avec le monde de l'espace public urbain : il reste un monde partagé avec les autres pour la plupart des conduites sensorielles. Ecouter de la musique avec des oreillettes occasionne une isolation auditive, mais cette dernière est partielle, donc réversible. Elle est rompue lorsque les contingences de l'expérience urbaine y invitent : rencontrer une connaissance, ou chercher à entendre une annonce collective dans les transports urbains.

Vis-à-vis du mouvement de prise en compte et de redéfinition des mobilités (qu'on a pu appeler à l'occasion *Mobility Turn*), il est difficile de ne pas rejoindre le constat dressé par M. Lussault d'une faible spatialisation des pratiques effectives, voire de leur déterritorialisation : or, « dans chaque événement de mobilité s'agence un espace pratique complexe puisque la mobilité renvoie toujours à l'espace, qu'on le veuille ou non » (Lussault, 2004). Par exemple, au long de deux livres consacrés à l'écoute musicale mobile, M. Bull (2000 & 2007 ; commenté in Pecqueux, 2010) ne réalise pas la moindre description urbaine,

alors que le contexte urbain est sans cesse rappelé, présent dans chaque titre des livres : ce sont ainsi « des villes indifférentes » (Bull, 2000, p.143sq) qui émergent paradoxalement. Or, de telles pratiques sont en un point déterminant spatiales : elles sont affectées par leur espace de réalisation²⁰ et l'affectent en retour. Ne serait-ce que parce que « le fait d'écouter de la musique qui est directement versée dans nos oreilles crée l'illusion que notre propre espace physique s'étend » (Arkette, 2004, p.164).

Pratiquer l'espace public urbain : des activités solitaires absorbantes

Pour prolonger dans cette optique les premières enquêtes, il est proposé de procéder à une comparaison entre les diverses activités solitaires absorbantes dans l'espace public, tout particulièrement quand ces activités sont des conduites culturelles : lecture de fictions, réalisation de jeux vidéos, visionnage de films de fiction sur lecteur DVD ou téléphone portable, etc. S'agissant des pratiques culturelles, nous nous interrogeons, dans le prolongement de toute une dynamique de recherche qui a recentré l'attention sur la question de ce que font les agents sociaux lorsqu'ils « pratiquent » des activités dites culturelles, sur les **modes d'appropriation des œuvres en situation urbaine** : les modes effectifs de contact et d'engagement avec les œuvres. Cela passe par cerner la pluralité d'attitudes possibles face aux œuvres, de la distraction à la focalisation : c'est la question des modes d'engagement, issue de la sociologie urbaine qui permet de problématiser les engagements dits « faibles » (cf. les travaux de E. Goffman ou I. Joseph), et ainsi de ne pas retenir pour seules pertinentes les attitudes « spectaculaires » face aux œuvres (avec la figure caricaturale du fan comme modèle). Cela passe également par cerner dans quelle mesure l'espace urbain, dans lequel sont fréquentées les œuvres, contribue à faire l'appropriation, l'attachement aux œuvres – ou à l'empêcher, le gêner ; et dans quelle mesure il est lui-même altéré par ces pratiques d'espace.

Il est dans ce cadre particulièrement instructif de **comparer écoute musicale mobile et lecture de fictions lors de déplacements routiniers**. En effet, les auditeurs-baladeurs ne cessent eux-mêmes de marquer des différences entre lire et écouter de la musique. Selon les personnes interrogées, ces activités ne demandent pas la même attention : on lit pour comprendre un texte, tandis qu'on écoute de la musique pour de multiples raisons (passer le

²⁰ Jusque dans leur conception, selon la lecture qu'en propose Jonathan Sterne pour le format mp3 : ce dernier implique certes une déperdition d'information musicale par compression de données, mais cette déperdition est à peine perceptible dans les contextes pratiques dans lesquels les fichiers mp3 sont effectivement écoutés (des contextes bruyants, souvent urbains). C'est pourquoi Sterne affirme que : « Le mp3 fétichise et se sert des imperfections d'un système auditif en bonne santé en présupant une situation dite normale d'écoute. L'auditeur idéal impliqué par le codage psycho-acoustique du mp3 représente le cauchemar de Theodor Adorno : le consommateur 'distrainé' de la culture de masse » (Sterne, 2006, p.837).

temps, se divertir, comprendre les paroles d'une chanson, un mouvement musical...). Le format n'est pas le même non plus : un roman comporte des centaines de pages, découpées en un certain nombre de chapitres dont on a peine à s'extirper ; une chanson dure entre trois et six minutes en moyenne. Nombreux sont les auditeurs-baladeurs qui ont abandonné la lecture au profit de l'écoute musicale lors de leurs déplacements routiniers, notamment après s'être retrouvés à plusieurs reprises au-delà de leur arrêt de métro car absorbés dans la lecture – alors qu'on peut plus facilement continuer à écouter une chanson après son arrêt de métro, en marchant, jusqu'au seuil du lieu de travail, parfois jusqu'au poste de travail (voire pendant le travail). C'est donc également un espace urbain différent qui est impliqué par et avec lequel interagissent les pratiques de lecture et d'écoute musicale mobile : l'espace de la lecture est le plus souvent celui d'une certaine fixité, ou d'une mobilité relative (dans les transports en commun – cf. Watts, 2006) ; tandis que l'espace de l'écoute musicale s'étend à la mobilité dans tous les sens du terme (les mouvements effectifs de la marche comme les stations fixes dans les transports en commun).

4.2. Déambuler

Dans la continuité des travaux qui ont renouvelé les façons d'aborder la marche en ville (principalement : Augoyard, 1979 ; de Certeau, 1990 ; Thomas, 2005 & 2010), nous voulons focaliser une partie des enquêtes ethnographiques sur les déambulations urbaines. L'intérêt est de comparer les pratiques déambulatoires routinières (les déplacements en mode fiduciaire), avec les pratiques déambulatoires de visites, qui impliquent des phases d'explorations, de tâtonnements et d'orientation. Pour chaque type de cas, nous choisissons des marches équipées par des oreillettes : écoute musicale mobile (voire : écoute d'audio-livres en format mp3), d'un côté ; écoute d'audio-guides touristiques urbains en format mp3, de l'autre côté. De plus, l'analyse des pratiques déambulatoires est une occasion privilégiée pour observer des rapports socialement différenciés à l'espace public urbain.

Déambulations urbaines : trajets quotidiens et visites

Du côté des **déplacements en mode fiduciaire** avec oreillettes, l'enjeu est de dresser un tableau des politiques ordinaires de la vie urbaine. L'hypothèse est que la perception de la présence d'oreillettes chez l'autre reconfigure la façon dont il est perçu ; tout comme le port d'oreillettes modifie ses propres comportements envers autrui. Et de ce point de vue, ce sont les manipulations en situation qui fournissent les plus précieux indicateurs. En effet, les

manipulations configurent à la fois le rapport à l'objet, à autrui et à la ville, puisqu'elles informent les co-présents de l'accessibilité, de la disponibilité de l'auditeur. Les manipulations de l'objet et de ses entours (cf. Mead, 1997), les oreillettes principalement, sont notamment les manifestations de la coordination avec autrui. Enlever ou non l'(les) oreillette(s), pour engager une conversation ou répondre à une sollicitation d'interaction, modifie la façon dont cette dernière se déroule, voire échoue parfois.

Du côté des **pratiques déambulatoires de visites**, les enquêtes s'orientent en direction des audio-guides de format mp3 récemment commercialisés (parfois libres d'accès sur internet) pour des visites touristiques urbaines. Ces guides équipent surtout, pour le moment, les visites des grandes villes et de leurs quartiers (e.g. : le Marais à Paris, le Bronx à New-York), voire de leurs périphéries (e.g. : Saint-Denis pour Paris). Ils peuvent être plus occasionnels, à l'instar de « l'audio-guide des œuvres d'art public » (<http://cityson.info/>) élaboré par Xavier Cahen et ses étudiants de Paris 8 : ce sont des audio-guides gratuits, téléchargeables (sur le téléphone mobile équipé d'une application disponible sur le site internet) à proximité de certaines œuvres d'art de l'espace public parisien (e.g. : les Colonnes de Buren).

Un des intérêts de ce type de dispositifs touristiques et urbains concerne la temporalité dans laquelle se déploie la narration, souvent accompagnée en musique. Cette temporalité est censée épouser celle des déambulations des touristes dans la ville. C'est alors **l'accomplissement croisé entre écoute et marche qui constitue la visite**, et dont il s'agit d'interroger les modalités concrètes de réalisation dans un environnement urbain qui n'est pas spécifiquement destiné à la visite : l'adéquation entre l'ordre séquentiel de l'audio-guide et celui de la visite (notamment quand « la ville » étend la temporalité théorique, programmée de la visite, ne serait-ce qu'à chaque arrêt à un passage piéton), les interruptions temporaires de l'écoute, etc. En outre, la gestion de la dimension collective de la visite (dans la mesure où les visites touristiques sont rarement individuelles) doit faire l'objet d'une enquête spécifique : plusieurs appareils d'écoute utilisés de façon synchrone (avec une ou deux oreillettes), ou un seul en mode haut-parleur ; gestion collective des pauses individuelles, des détours ; etc.

Rapports différenciés à l'espace public urbain

Dans les deux types de cas envisagés (déambulations routinières ou touristiques avec oreillettes), ce qui se trouve en jeu c'est la façon dont les auditeurs-baladeurs prennent possession de l'espace urbain, remodelent non seulement son paysage mais surtout son ordonnancement. En effet, ils obligent en quelque sorte les co-présents à « rediscuter [avec

eux] un contrat de partage de la rue » (Lévy, 2004, p.299). De plus, ces situations permettent de mettre en évidence des rapports différenciés à l'espace public, en liant les pratiques déambulatoires avec les trajectoires sociales, culturelles et de genre de leurs auteurs ; et avec les territoires urbains qu'ils traversent. En effet, la déambulation constitue un espace d'accomplissement de soi certes routinier, a priori peu expressif, mais dans lequel précisément les différences sociales entre les membres de l'espace public urbain, si elles ont à s'exprimer, engagent fortement ces derniers dans leurs identités sociales : dans l'exposition de leur *self*. Des différences de genre ont déjà été signalées (cf. supra) ; nous soulignerons ici celles susceptibles de résulter des trajectoires sociales.

Les différences perceptibles concernent d'abord les trajectoires des auditeurs-baladeurs en tant que tels : leurs carrières d'auditeurs-baladeurs, parfois depuis l'adolescence ; et en tant qu'utilisateurs de cet appareil-là, dans ce contexte-là (routinier / touristique) : des habitudes bien implantées facilitent des manipulations discrètes voire invisibles de l'appareil (par exemple pour modifier le volume sonore, en appuyant à un endroit précis – généralement sur la tranche de l'artefact – sous la poche d'un vêtement). Mais les différences perceptibles tiennent également aux (histoires des) rapports à l'espace issus de trajectoires sociales singulières. Ainsi, Olivier, 28 ans, éboueur à la ville de Paris, vit depuis toujours dans un appartement HLM au centre d'une ville nouvelle de la deuxième couronne, à l'est de Paris. Chaque fois qu'il se rend à pied de chez lui à la gare R.E.R. qui le mène à son travail, il traverse la principale artère du centre-ville : il écoute alors de manière distraite sa musique, avec une seule oreillette, mais se montre particulièrement attentif à l'environnement urbain, en lançant alentour de nombreux regards curieux, presque « phatiques ». Il est à la recherche tout à la fois d'éventuelles rencontres avec des connaissances, et de modifications (travaux, nouvelles enseignes...) dans cet environnement plus que familier. Dans le trajet qui suit, en R.E.R., c'est l'inverse : il est focalisé sur l'écoute de la musique et la lecture de son journal quotidien, et ne prête guère attention à ce qui l'entoure (cf. Pecqueux, 2008b, p.53-54). Se dessine alors un rapport original au territoire traversé, émergeant comme le produit de la trajectoire sociale d'Olivier, de sa trajectoire de citoyen et de sa trajectoire d'auditeur-baladeur. Ces trajectoires ont contribué à l'insérer fortement dans les sociabilités populaires de « son » espace public urbain ; à l'inverse, elles façonnent un rapport beaucoup plus distant aux territoires interstitiels traversés par le biais des transports en commun.

Le cas de Steve, 19 ans, déscolarisé depuis peu et vivant en proche banlieue sud parisienne, pose d'autres problèmes : alors qu'il est absorbé dans l'écoute d'une découverte musicale, il n'entend pas les différentes annonces collectives qui signalent le terminus

imminent de son R.E.R. Il ne peut alors réorganiser son trajet (par l'utilisation opportuniste des systèmes de correspondance), et se trouve obligé de quitter le réseau souterrain au terminus annoncé. Il doit alors traverser de part en part le boulevard Saint-Michel. Arrivé à la « surface », il est littéralement perdu : pendant ce trajet pédestre, il ne garde qu'une oreillette (voire zéro – sans arrêter la musique pour autant), consulte un plan, demande des indications, etc. Ce n'est qu'à partir du moment où il reconnaît une enseigne de prêt-à-porter masculin qu'il relâche son exploration préoccupée de la ville inconnue, qui redevient connue grâce à cette *affordance* – même s'il demande à nouveau son chemin un peu plus loin. Cette fois, le rapport à l'espace serait celui d'un jeune habitant d'une banlieue défavorisée parisienne : à l'aise dans les espaces périphériques et interstitiels (gares, réseaux ferroviaires, etc.), il perd toute maîtrise dans les espaces centraux, au sein desquels il ne se repère que grâce à des affordances ponctuelles. Ce dernier cas montre que **les imprévus que les mobilités effectives ne manquent pas de faire surgir** permettent souvent de faire ressortir des rapports différenciés à l'espace public urbain.

3.3. Troubler – pour une intelligence des civilités urbaines sensibles

Afin de parvenir à mettre en évidence **les différentes civilités urbaines sensibles** (auditives, visuelles, tactiles et olfactives), il s'agit dans un premier temps de répertorier et dégager les voies originales, progressives par lesquelles les civilités sensibles ont émergé dans l'histoire de la modernité occidentale, à partir des problématiques ouvertes en ce sens par Norbert Elias (1974 & 1975), Roger Chartier (1987) ou Robert Muchembled (1998). Cela permet, dans un second temps, de mettre en perspective la façon dont les civilités urbaines sensibles sont actuellement et en partie remodelées, notamment par les nouvelles technologies qui équipent les déplacements urbains. De tels équipements fonctionnent alors comme des prothèses perceptives, qui ne soutiennent pas la perception, mais qui la modifient en lui proposant un autre cadre d'appréhension sur lequel se focaliser ; et modifient ainsi le vivre-ensemble. De ces bouleversements surgissent des troubles sensibles, à l'occasion desquels il est possible de souligner plus précisément la teneur des civilités sensibles : les civilités se comprenant d'autant mieux à partir des situations d'incivilité (cf. Bordreuil, 2002).

C'est le sens de l'introduction récente du **délit d'agression sonore** dans le Code Pénal (article 212-16, modifié par la loi du 18 mars 2003), où ce délit est inséré parmi les « violences » des « atteintes volontaires à l'intégrité de la personne » : « Les appels téléphoniques malveillants réitérés ou les agressions sonores en vue de troubler la tranquillité

d'autrui, sont punis d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende ». Depuis 2003, se dégagent ainsi des situations privilégiées au cours desquelles est invoqué un tel délit : des mauvaises relations entre voisins, des manifestations de rue, et des comportements sonores déviants d'adolescents. La requalification comme délit de ce qui est généralement reconnu comme tapage est révélatrice de certaines tendances plus générales de la vie urbaine, concernant les seuils de tolérance à l'égard des manifestations sensibles d'autrui. Même si elle n'a été que rarement sollicitée, cette loi requiert un suivi ethnographique systématique, principalement pour ses modalités d'application concrètes, puisque le Tribunal Correctionnel peut être saisi tout autant par les victimes d'agressions sonores (qui doivent alors en administrer la preuve) que par les forces de police.

L'exemple des troubles sonores : du ghettoblaster au téléphone portable

Un cas intéressant est celui des parades technologiques inventées par notre modernité pour contrer l'irrépérabilité sonore : soit, le processus de miniaturisation que l'on dira auriculaire, et qui court depuis l'invention du phonographe en 1877 jusqu'à l'actuel format numérique par lequel tend à s'éprouver de plus en plus le rapport à la musique. Il s'agit de prendre la mesure de la rupture introduite dans la modernité culturelle par ces miniaturisations, comme autant de leurres auriculaires qui « re-présentent » le sonore ou le musical, sans nécessiter de le transporter avec soi. Notamment, il importe de comprendre comment trois facteurs s'agrègent : la **portabilité de la musique** en tout lieu ; l'**individualisation de l'écoute**, par les oreillettes ; mais aussi **sa potentielle publicisation**, dernièrement par le haut-parleur intégré dans le téléphone portable. Ces trois facteurs forment la dynamique actuelle par laquelle les technologies de privatisation de l'écoute musicale se trouvent « re-localisées » (Giddens, 1994) dans l'espace public.

Une manière de saisir cette dynamique est d'interroger la permanence des conduites musicales dans notre modernité comme équipement de la **provocation sonore urbaine**, au moins depuis les années 1970 et l'utilisation du *ghettoblaster* [radiocassette fonctionnant avec des piles, au volume sonore puissant, généralement porté sur l'épaule]. L'évolution, indissolublement sonore et sociale, du *ghettoblaster* au téléphone portable est à lire dans cette perspective. Il n'est pas non plus innocent que depuis peu des formes actualisées du *ghettoblaster* soient commercialisées, précisément en tant que stations pour accueillir des lecteurs mp3. Ces formes de provocation sont le plus souvent le fait de jeunes des quartiers défavorisés des périphéries urbaines. Nous proposons d'en rendre compte en suivant les provocations par téléphone portable en mode haut-parleur, et leurs modalités de réception par

les autres passagers, au sein des trains de banlieue (en raison de leur mouvement de la périphérie vers le centre, domicile – travail le plus souvent).

Si déjà l'écoute privée en public, avec oreillettes, interroge la civilité urbaine, l'écoute en mode haut-parleur la remet en question, en s'immisçant jusque dans les oreilles des autres passagers – en leur imposant ce qui, selon les normes de la bienséance sonore urbaine, devrait rester une écoute musicale privée. C'est pourquoi de tels comportements sont conçus comme des provocations, dirigées déjà vers les institutions garantes de la civilité urbaine – et institutions soucieuses de la civilité sonore, comme en témoignent les campagnes pour les communications mobiles silencieuses dans les transports en commun. Ces provocations sont encore dirigées vers les populations qui reconnaissent ces jeunes précisément comme « jeunes de banlieue » : les passagers du wagon, qui sont les victimes directes du désordre sonore instauré. Le but est de parvenir à comprendre les ressorts de telles provocations, ainsi que les indignations et diverses réactions qu'elles occasionnent ou non. **Comprendre** d'un côté **les façons de provoquer auditivement l'autre** ; et, de l'autre côté, **comprendre les seuils de tolérance de la sensibilité auditive** à l'encontre d'un groupe social particulier, les jeunes de banlieue.

L'étude de telles situations s'avère en outre intéressante d'un point de vue méthodologique, dans la mesure où elles pointent certaines limites des méthodes prévues. En effet, proposer un traitement symétrique des agents exposant à, comme de ceux exposés à une provocation sonore implique une nécessaire démultiplication des filatures ethnographiques. Cela dessine un travail à plusieurs, au cours duquel chaque enquêteur se doit de suivre seulement certains des agents impliqués dans une situation initiale collective de provocation sonore. Ainsi, l'analyse de telles situations – si tant est que l'on garde pour ambition un traitement symétrique de leurs participants – ne saurait s'épuiser par une mais bien par des filatures ethnographiques. En outre, l'enquête sur ces situations pourrait être l'occasion de mettre à l'épreuve certaines postures ethnographiques originales, dans le fil des « *breaching experiments* » (« expériences disruptives ») de Garfinkel (2007). Ces expérimentations reviennent à adopter des « conduites attentatoires au sens commun de la normalité » (e.g. : cheminer à côté d'un inconnu en infléchissant systématiquement la marche vers lui), afin de saisir les « mécanismes de production, visibilité et de maintien de la norme et de l'action normée » (Dupret, Ferrié, 2006, p.114). En ce sens, réaliser lui-même des provocations sonores dans des espaces publics urbains différents serait une manière pour le chercheur de mieux comprendre les civilités urbaines sensibles, leur émergence ou non, et la variabilité de leurs déclinaisons suivant les espaces et les contextes d'accomplissement.

* *
*

Pour conclure : qualifier la ville par ses ambiances

Les scènes descriptives esquissées, concernant des pratiques (sensibles) de l'espace urbain, doivent pouvoir servir à une analyse précise de ce dernier et de ses territoires. En effet, les enquêtes déjà réalisées (cf. Pecqueux, 2010) ont permis de mettre en évidence, dans le cas des auditeurs-baladeurs, des discriminations fines des espaces traversés dans le cadre de trajets routiniers (domicile / travail le plus souvent). Les ambiances sensibles différenciées qui en émergent ne sont pas superposables à la carte « réelle » de la ville (par exemple, la carte du bruit à Paris : Zittoun, 2007) dans la mesure où elles représentent l'expérience à la fois qualitative et quantitative de l'espace : certains lieux étant traversés rapidement, et/ou souterrainement, d'autres étant pleinement vécus jusqu'à occasionner des expériences volontairement prolongées. C'est par de telles voies qu'il est possible de mieux saisir de quelles manières la dimension sonore de la vie sociale contribue à définir la ville, et à la redéfinir de manière dynamique au gré de ses mutations les plus récentes : en quartiers calmes ou bruyants, vivants (la nuit) ou résidentiels, en lignes de métro propices à l'écoute musicale mobile et d'autres moins (comme la ligne 14 à Paris), etc. Ces définitions, tout en étant en partie issues, excèdent la dimension sonore pour pointer les qualités sensibles d'une ville, sous de nombreux aspects (logement, travail, transports, loisirs, etc.).

Cela appelle deux remarques finales. 1/ C'est aussi du point de vue de la qualification de la ville par ses ambiances que se justifie la focalisation proposée pour ce projet sur la dimension sonore. En effet, cette qualification est souvent indexée sur les qualités sonores d'un espace dans la mesure où ces dernières, spécialement en ville, ont « une tendance pour la répétition et l'ordre spatial qui, bien que non fixé, manifeste un ordonnancement et une persistance » (Atkinson, 2007, p.1906). En somme, bien que les sons soient le résultat d'événements ou d'activités (soient occasionnels et occasionnés), ils contribuent à définir une identité durable des espaces dans lesquels ils interviennent : une gare, un boulevard sont ainsi collectivement définis comme des lieux bruyants. A nouveau, ce n'est pas l'audition seule qui définit les ambiances, mais l'audition en tant qu'elle est un (bon) **indicateur** (parmi d'autres) **des dynamiques urbaines**.

2/ En outre, ces qualifications témoignent, on l'a souligné, de la réalisation par les auditeurs-baladeurs de discriminations fines des espaces urbains traversés à partir de leurs qualités sensibles. En ce sens – résultat paradoxal mais ouvrant des pistes prometteuses –, des artefacts comme les appareils d'écoute musicale mobile ne fonctionnent pas seulement

comme des moyens de s'isoler de la ville (ce qu'ils peuvent être à l'occasion), mais aussi (et à chaque fois) comme des « instruments » (Simondon, 1989, p.114-5²¹) : c'est-à-dire des objets techniques aidant à la **perception de la ville**. Cette perception n'est pas « meilleure », elle est différente car centrée sur le confort sensible d'écoute dans la ville : confort auditif (d'où des discriminations auditives fines des espaces), mais aussi confort visuel (avec des portions de trajet au cours desquelles le paysage urbain s'apparie bien à telle musique écoutée). Il sera prometteur de comparer ce résultat avec les usages d'autres artefacts mobiles absorbants (de plus en plus nombreux, jusque pour la lecture dernièrement).

Vœux d'affectation

Ce programme de recherche pourrait s'accomplir dans le laboratoire AAU (Ambiances Architecturales et Urbaines, UMR 1563 dirigée par Henri Torgue) ; plus particulièrement parmi le CRESSON (Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain). Les différentes discussions entamées depuis quelques années avec les chercheurs de ce laboratoire nous ont laissé entrevoir la pertinence de pouvoir développer nos perspectives sur l'urbain au sein de cet espace intellectuel. Le laboratoire LA.ME.S. (Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, UMR 6127 dirigée par Samuel Bordreuil) constituerait tout autant un espace propice aux objets et perspectives de recherche ici engagés, notamment au sein de l'équipe « Territoires et espaces » (dont participe la problématique émergente « Espaces publics et dimension sonore »).

²¹ Selon sa distinction célèbre entre un outil, à savoir « l'objet technique qui permet de prolonger et d'armer le corps pour accomplir un geste » ; et un instrument, c'est-à-dire « l'objet technique qui permet de prolonger et d'adapter le corps pour obtenir une meilleure perception ». Cette lecture de Simondon s'inspire de celle proposée par J.-P. Thibaud (1992) à propos des usages du walkman.

Références bibliographiques

- ALLEMAND Sylvain, ASCHER François & LEVY Jacques (dir.), 2004, *Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin.
- AMAR, Georges, 1993, « Pour une écologie urbaine des transports », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 59-60, p.141-151.
- ARENDETT, Hannah, 1981, *La vie de l'esprit*, Paris, PUF.
- ARKETTE, Sophie, 2004, "Sounds Like City", *Theory, Culture & Society*, 21(1), p.159-168.
- ASCHER, François, 2004, « Introduction », in *Les sens du mouvement op.cit.*, p.21-34.
- ATKINSON, Rowland, 2007, "Ecology of Sound: The Sonic Order of Urban Space", *Urban Studies*, 44(10), p.1905-1917.
- ATTALI, Jacques, 1977, *Bruits. Essai sur l'économie politique de la musique*, Paris, PUF.
- AUGOYARD, Jean-François, 1979, *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Ed. du Seuil.
- AUGOYARD Jean-François & TORGUE Henri (dir.), 1995, *A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores*, Marseille, Ed. Parenthèses.
- BALAÏ, Olivier, 2003, *L'espace sonore de la ville au XIXème siècle*, Grenoble, A la croisée.
- BENJAMIN, Walter, 1939, *Paris, capitale du XIXème siècle*, Université du Québec, Les classiques des sciences sociales : http://classiques.uqac.ca/classiques/benjamin_walter/paris_capitale_19e_siecle/paris_capitale.html (page consultée le 03/03/09).
- BERGER, Mathieu, 2009, *Répondre en citoyen ordinaire. Enquête sur les engagements profanes dans un dispositif d'urbanisme participatif à Bruxelles*, Thèse de doctorat de sciences sociales, Université Libre de Bruxelles.
- BESSE, Jean-Marc, 2010, « Le paysage, espace sensible, espace public », *Meta*, vol.2 n°2, p.259-286.
- BESSY Christian & CHATEAURAYNAUD Francis, 1995, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié.
- BRETON, André, 1964, *Nadja*, Paris, Gallimard.
- BROWN Barry & LAURIER Eric, 2005, "Maps and Journeys: an Ethnomethodological Investigation", *Cartographica* vol.4 n°3, p.17-33.
- BOLTANSKI Luc & THEVENOT Laurent, 1987, *Les économies de la grandeur*, Paris, Puf.

BOLTANSKI Luc, CLAVERIE Elisabeth, OFFENSTADT Nicolas, VAN DAMME Stéphane (éds.), 2007, *Affaires, scandales et grandes causes : de Socrate à Pinochet*, Paris, Stock.

BORDREUIL, Samuel, 2002, « La construction de l'incivilité comme cause publique. Pour une intelligence des interactions civiles », in Cefaï Daniel & Joseph Isaac (éds.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube.

2004, « Culture, attentions visuelles et orchestration des mobilités », in *Les sens du mouvement op.cit.*, p. 207-215.

BULL, Michaël, 2000, *Sounding out the City. Personal Stereos and the Management of Everyday Life*, Oxford / New-York, Berg.

2007, *Sound Moves. Ipod Culture and Urban Experience*, London, Routledge.

BULL Michael & BACK Les (ed.), 2003, *The Auditory Culture Reader*, Oxford, Berg.

BULLOT Nicolas & EGRÉ Paul (dir.), 2010, "Objects and sound perception", *Review of philosophy and psychology*, vol.1 n°1.

BÜSCHER Monika, URRY John, 2009, "Mobile Methods and the Empirical", *European Journal of Social Theory*, 12(1), p.99-116.

CASATI Roberto & DOKIC Jérôme, 1994, *La philosophie du son*, Nîmes, Ed. J. Chambon.

CERTEAU, Michel de, 1990, *L'invention du quotidien. Tome 1 : arts de faire*, Paris, Gallimard.

CHARTIER, Roger, 1987, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Ed. du Seuil.

CHELKOFF Grégoire & THIBAUD Jean-Paul, 1993, « L'espace public, modes sensibles. Le regard sur la ville », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58 (Espaces publics), p.7-16.

CHEYRONNAUD Jacques, CLAVERIE Elisabeth, LABORDE Denis, ROUSSIN Philippe, 1998, *Critique et affaires de blasphème à l'époque des Lumières*, Paris, Honoré Champion.

CORBIN, Alain, 1994, *Les Cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion.

COTTEREAU, Alain, 2006, « Sens du juste et usages du droit du travail : une évolution contrastée entre la France et la Grande-Bretagne au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 33, p.101-120.

COULTER Jeff & PARSONS E.D., 1990, "The Praxiology of Perception: Visual Orientations and Practical Action", *Inquiry. An Interdisciplinary Journal of Philosophy*, 33 (3), p.251-272.

COULTER Jeff & SHARROCK Wes, 1998, "On what we can see", *Theory and Psychology*, 8 (2), p.147-164.

DEPEAU, Sandrine, 2005, « Les trajets commentés : une manière d’appréhender la mobilité des enfants », in Legendre Alain (éd.), *Développement des pratiques urbaines au cours de l’enfance: l’apport des nouvelles technologies dans l’analyse spatiale de la mobilité et de l’usage des espaces publics*, Rapport Programme Interdisciplinaire Géomatique, p.68-92.

DESCOMBES, Vincent, 2004, *Le complément de sujet. Enquête sur le fait d’agir de soi-même*, Paris, Gallimard.

DEWEY, John, 1993, *Logique. La théorie de l’enquête*, Paris, PUF.

2005, *L’art comme expérience*, Pau, Farrago.

DUFFY, Michelle, 2010, “Sound ecologies”, *Cultural Studies Review*, vol.16 n°1, p.43-59.

DUFRENNE, Mikel, 1987, *L’œil et l’oreille*, Montréal, Editions de l’Hexagone.

DUPRET Baudouin & FERRIE Jean-Noël, 2006, « Ethnométhodologie : le corps et les sens en contexte et en action », in Andrieu Bernard (éd.), *Dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, Editions du CNRS, p.113-114.

ELIAS, Norbert, 1974 & 1975, *La civilisation des mœurs & La dynamique de l’occident*, Paris, Pocket.

ENGELS, Friedrich, 1845, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre. D’après les observations de l’auteur et des sources authentiques*, Université du Québec, Les classiques des sciences sociales : http://classiques.ugac.ca/classiques/Engels_friedrich/situation/situation.html (page consultée le 21/06/09).

FARGE, Arlette, 2009, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Paris, Bayard.

FARGUE, Léon-Paul, 1993, *Le piéton de Paris*, Paris, Gallimard.

FEBVRE, Lucien, 1974, *Le problème de l’incroyance au XVI^{ème} siècle : la religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel.

GARFINKEL, Harold, 2007, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF.

2002, *Ethnomethodology’s Program. Working out Durkheim’s Aphorism*, Lanham (Md), Rowman & Littlefield.

GARFINKEL Harold & WIEDER D. Lawrence, 1992, “Two incommensurable, asymmetrically alternate technologies of social analysis”, in Watson G. & Seiler R.M. (eds.), *Text in context: studies in ethnomethodology*, Newbury Park, Sage, p. 175-206.

GAUTIER Claude & LAUGIER Sandra (dir.), 2006, *L’ordinaire et le politique*, Paris, PUF / CURAPP.

GAVER, William, 1993a, "What in the world do we hear? An ecological approach to auditory event perception", *Ecological psychology*, 5 (1), p.1-29.

1993b, "How do we hear in the world? Explorations in ecological acoustics", *Ecological psychology*, 5 (4), p.285-313.

GELARD Marie-Luce & SIROST Olivier (éds.), 2010, « Langages des sens », *Communications*, n°86.

GIBSON, James J., 1979, *The Ecological Approach to Visual Perception*, Boston, Houghton Mifflin Company.

GIDDENS, Anthony, 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

GIL, José, 2000, « Les petites perceptions », *Chimères*, n°39 (Les enjeux du sensible), p.9-20.

GOFFMAN, Erving, 1963, *Behaviour in Public Places. Notes on the Social Organization of Gatherings*, New-York, The Free Press.

GRESILLON Lucille, 2010, *Sentir Paris. Bien-être et matérialité des lieux*, Paris, Ed. Quae.

GUTTON, Jean-Pierre, 2000, *Bruits et sons dans notre histoire*, Paris, PUF.

HALL, Edward T., 1971, *La dimension cachée*, Paris, Ed. du Seuil.

HALL Tom, LASHUA Brett, COFFEY Amanda, 2008, "Sound and the Everyday in Qualitative Research", *Qualitative Inquiry*, 14(6), p.1019-1040.

HENNION, Antoine, 2003, « Les usagers de la musique. L'écoute des amateurs », *Circuit*, 14 (1), p.19-31.

HOWES, David (dir.), 2004, *Empire of the Senses: The Sensual Culture Reader*, Oxford, Berg.

IHDE, Don, 1976, *Listening and Voice: A Phenomenology of Sound*, Athens, Ohio UP.

JOSEPH, Isaac, 2002, « Le nomade, la gare et la maison vue de toutes parts », *Communications* 73, p.149-162.

2003, « La notion du public : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman », in Cefaï Daniel & Pasquier Dominique (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, p.329-346.

LAUGIER, Sandra, 2009, « Perdre ses concepts : sens commun, sens moral, sens social », in Gautier Claude & *Ibid.* (dir.), *Normativités du sens commun*, Paris, PUF, p.465-494.

LAURIER Eric, 2003, "Participant Observation", in Clifford Nicholas & Valentine Gill (eds), *Research Methods in Human and Physical Geography*, London, Sage, p.116-130.

2009, "Ethnomethodology/Ethnomethodological Geography", in Kitchin Rob & Thrift Nigel (eds), *International Encyclopedia of Human Geography vol. 3*, Oxford, Elsevier, p.632–637.

LEVY, Emmanuelle, 2001, « Saisir l'accessibilité. Les trajets-voyageurs à la Gare du Nord », in Grosjean Michelle & Thibaud Jean-Paul (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Ed. Parenthèses, p.47-62.

LEVY, Jacques, 2004, « Essences du mouvement », in *Les sens du mouvement op.cit.*, p.298-307.

LUSSAULT, Michel, 2004, « La mobilité comme événement », in *Les sens du mouvement op.cit.*, p.109-116.

2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset.

MANDROU, Robert, 1961, *Introduction à la France Moderne. Essai de psychologie historique (1500-1640)*, Paris, Albin Michel.

MARTIN, Jean-Clet, 2000, « L'espace sensible », *Chimères*, n° 40 (« Le bruit du temps »), en ligne : http://www.revue-chimeres.fr/drupal_chimeres/files/40chi05.pdf (page consultée le 12/02/09).

MATHEY Laurent, WALTHER Olivier, 2005, « Un 'nouvel hygiénisme' ? Le bruit, l'odeur et l'émergence d'une new middle class », *Articulo – revue de sciences humaines*, 1, <http://articulo.revues.org/index931.html> (page consultée le 12/09/09).

MEAD, Georg Herbert, 1997, « La chose physique », *Réseaux*, 85, p.195-211.

MERLEAU-PONTY, Maurice, 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Ed. Gallimard.

MUCHEMBLED, Robert, 1998, *La société policée. Politique et politesse en France du XVème au XXème siècle*, Paris, Ed. du Seuil.

PASNAU Robert, 1999, "What is sound?", *The Philosophical Quarterly*, vol.49 n°196, p.309-324.

PASSERON Jean-Claude & PEDLER Emmanuel, 1991, *Le temps donné aux tableaux*, Marseille, IMEREC.

PECQUEUX, Anthony, 2006, « Introduction : la notion d'expérience musicale », in Pecqueux Anthony et alii (dir.), *L'expérience musicale sous le regard des sciences sociales*, Actes des Journées d'étude, Marseille, Ehess / Cnrs, <http://shadyc.ehess.fr/document.php?id=335>.

2007, *Voix du rap. Essai de sociologie de l'action musicale*, Paris, L'Harmattan.

2008a, « Avant-propos », in Cheyronnaud Jacques & Pecqueux Anthony (éds.), *Musique / Patrimoine : des expériences culturelles urbaines*, Actes de la Journée d'Etude du 8 octobre 2007, Marseille, Ehess / Cnrs, <http://shadyc.ehess.fr/docannexe.php?id=558>.

2008b, « Les cultures visuelles des auditeurs-baladeurs », *Lieux Communs*, 11, p.42-57.

2009a, « L'écoute-en-action : l'écoute de la chanson comme activité sociale », in *Ecologie sociale de l'oreille op.cit.*, p.149-186.

2009b, « Une catastrophe patrimoniale : l'incendie du Château de Lunéville », in Traïni Christophe (dir.), *Emotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, p.121-139.

2009c, « Politiques du patrimoine proche. Comment reconstruire le Château de Lunéville ? », in Cantelli Fabrizio, Pattaroni Luca, Roca Maria, Stavo-Debaugé Joan (dir.), *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, Peter Lang, p.115-129.

2009d, *Le rap*, Paris, Editions Le Cavalier Bleu (Idées reçues).

2009e, « Les ajustements auditifs des auditeurs-baladeurs. Instabilités sensorielles entre écoute de la musique et de l'espace sonore urbain », [Ethnographiques.org](http://ethnographiques.org) n° 19 (« Ethnographier les phénomènes sonores ») : <http://www.ethnographiques.org/2009/Pecqueux>.

2009f, « Embarqués dans la ville et la musique. Les déplacements préoccupés des auditeurs-baladeurs », *Réseaux* n° 156 (« Usages des services mobiles multimédia »), p.49-80.

2010, « Paris à l'oreille », *Critique* n° 757-758 (« Vivement Paris ! »), p. 593-607.

PECQUEUX Anthony & ROUEFF Olivier (dir.), 2009, *Ecologie sociale de l'oreille. Enquêtes sur l'expérience musicale*, Paris, Editions de l'EHESS.

PEREC, Georges, 2000, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée.

PERONI Michel & ROUX Jacques, 2006, *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.

PINK Sarah, 2009, *Doing Sensory Ethnography*, London, Sage.

POLANYI, Michael, 1974, *Personal Knowledge. Towards a Post-critical Philosophy*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press.

QUERE, Louis, 1999, « Action située et perception du sens », in Fornel Michel de & Quéré Louis (dir.), *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*, Paris, Ed. de l'EHESS, p.301-338.

2007, « Confiance et engagement », in Ogien Albert & Quéré Louis (dir.), *Les moments de la confiance. Connaissance, affects et engagements*, Paris, Economica, p.117-142.

& Brezger Dieter, 1993, « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, p.89-100.

RANCIERE, Jacques, 2000, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique éditions.

REDSTRÖM, Johan, 1998, “Is Acoustic Ecology about Ecology?”, Paper presented at the Conference Stockholm, *Hey listen!* June 9-13, The Royal Swedish Academy of Music, http://interact.uoregon.edu/mediaLit/wfae/library/articles/redstrom_aeecology.pdf (page consultée le 22/10/09).

RELIEU, Marc, 1994, « Les catégories dans l’action. L’apprentissage des traversées de rue par des non-voyants », in Fradin Bernard, Quéré Louis & Widmer Jean (dir.), *L’enquête sur les catégories. De Durkheim à Sacks*, Paris, Ed. de l’EHESS, p.184-218.

RELIEU Marc & TERZI Cédric, 2003, « Les politiques ordinaires de la vie urbaine. L’organisation de l’expérience publique de la ville », in *Les sens du public op.cit.*, p.373-397.

SERRES, Michel, 1985, *Les cinq sens. Philosophie des corps mêlés, tome 1*, Paris, Grasset.

SCHAFFER, R.M., 1977, *Le paysage sonore*, Paris, J.-C. Lattès.

SHELLER Mimi & URRY John, 2006, “The new Mobilities Paradigm”, *Environment and Planning A*, 38 (2), p.207-226.

SCHMITZ, Serge, 2001, « La recherche de l’environnement pertinent. Contribution à une géographie du sensible », *L’espace géographique*, n°4, p.321-332.

SIMMEL, Georg, 1999, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF.

SIMONDON, Gilbert, 1989, *Du mode d’existence des objets techniques*, Paris, Aubier.

STERNE, Jonathan, 2006, “The Mp3 as Cultural Artifact”, *New Media & Society* 8 (5), p.825-842.

2011 [forthcoming], *The Sound Studies Reader*, London, Routledge.

STRAUS, Erwin, 2000, *Du sens des sens. Contribution à l’étude des fondements de la psychologie*, Grenoble, Ed. J. Million.

SUDNOW, David, 1972, « Temporal Parameters of Interpersonal Observation », in *Ibid.* (ed.), *Studies in Social Interaction*, New York, The Free Press, p.259-279.

1993, *Ways of the Hand. The organization of improvised conduct*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

TAYLOR, Charles, 1997, « Les actions expressives », in *Ibid.*, *La liberté des modernes*, Paris, PUF, p.66-86.

THEUREAU, Jacques, 2010, « Les entretiens d'autoconfrontation et de remise en situation par les traces matérielles et le programme de recherche 'cours d'action' », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol.4 n° 2, p.287-322.

THEVENOT, Laurent, 1994, « Le régime de familiarité : des choses en personne », *Genèses*, 17, p.72-101.

THIBAUD, Jean-Paul, 1992, *Le baladeur dans l'espace public urbain. Essai sur l'instrumentalisation de l'interaction sociale*, Thèse de doctorat, Grenoble, Université Pierre-Mendès-France.

2001, « La méthode des parcours commentés », in Grosjean Michelle & Thibaud Jean-Paul (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Ed. Parenthèses, p.79-99.

2002, *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics* [textes américains et anglais choisis et présentés par Thibaud Jean-Paul], Grenoble, A la croisée.

2004, « De la qualité aux ambiances situées », in Karsenti Bruno & Quéré Louis (dir.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, Ed. de l'EHESS, p.227-253.

2010, « La ville à l'épreuve des sens », in Coutard Olivier & Lévy Jean-Pierre (éds), *Ecologies urbaines : état des savoirs et perspectives*, Paris, Economica Anthropos, p.198-213.

THOMAS, Rachel, 2005, *Les trajectoires de l'accessibilité*, Grenoble, A la croisée.

(dir.), 2010, *Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Paris, Editions des Archives Contemporaines.

THRIFT, Nigel, 2004, "Intensities of Feeling: Towards a Spatial Politics of Affect", *Geografiska Annaler B*, vol. 86, 2004, p. 57-78.

WATTS, Laura, 2006, "Travel Times or 'Journeys with Ada'", Paper presented to *Stakeholders Workshop*, Department for Transport, London, http://www.lancs.ac.uk/postgrad/wattslj/downloads/LWatts_JourneyswithAda.pdf (page consultée le 12/11/09).

WEEKS, Peter, 2002, "Performative Error-correction in Music: a Problem for Ethnomethodological Description", *Human Studies*, 25 (3), p.359-385.

ZIMMERMAN, Don H., sd, "Fieldwork as a Qualitative Method", roneo, 18p.

ZITOUN, Philippe, 2007, « La carte parisienne du bruit. La fabrique d'un nouvel énoncé de politique publique », *Politix*, vol. 20 n° 78, p.157-178.